

L'ÉCHO de FRONTENAC



Au SERVICE des COMTES de FRONTENAC - MEGANTIC - COMPTON

Vol. 53, No 4

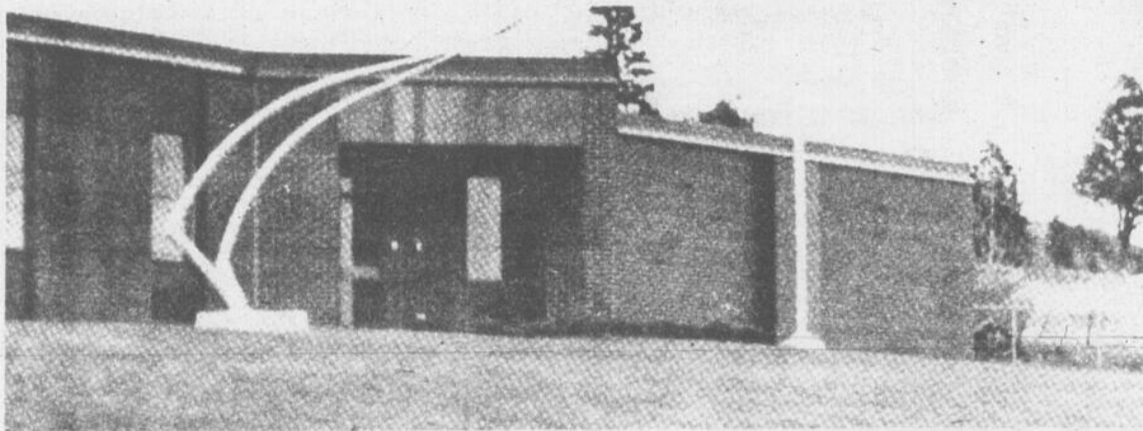
L'Écho de Frontenac, mardi, 26 janvier 1982

35¢

Contrat de 597,000\$

Construction imminente de l'édifice de la Sûreté du Québec

A-8



Le futur immeuble de la Sûreté du Québec à Lac-Mégantic ressemblera en tout point à celui abritant le détachement de St-Georges de Beauce, inauguré en août 1980. Il sera construit au nord de la ville, le long de la rue Laval, voisin du Marché Grimard.

1882 - 1982

Lancement officiel des Fêtes du

CENTENAIRE de FRONTENAC



UN RECU D'UN SIÈCLE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

C'EST COMME CELA QU'ON VIVAIT LES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRONTENAC EN 1882

A-3

Chauffage à plein régime

Le froid provoque des débuts d'incendies

A-20

NANTES recherche une solution temporaire au problème de ses eaux usées

A-4

Le conseil de ville adopte deux nouvelles taxes d'affaires

A-14

X X X

"Sucre du Pays Inc" investira 338,000\$ à Hampden

B-14

X X X

Expansion Urbaine Limitée a 13 nouvelles constructions en 1981

A-3

X X X

Hockey-Éponge St-Gédéon ravit le championnat de la saison

B-1

X X X

Rencontre "Parents - Maîtres" mercredi 27 janvier à la Polyvalente Montignac

CARTES PROFESSIONNELLES



AVOCATS

GREFFARD et AUBUT
Pierre GREFFARD et Michel AUBUT
AVOCATS et PROCUREURS
5264 rue Frontenac LAC-MEGANTIC Tél.: 583-2774

ANDRE TURGEON
B.A.L.L.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5175 rue Frontenac LAC-MEGANTIC Tél.: 583-1477

Dewey ZAOR & Jean-Claude BOUTIN
AVOCATS et PROCUREURS
25 WELLINGTON NORD, Suite 704
SHERBROOKE, P.Q. Tél.: (819) 569-9933

François DORE Pierre-G. PICARD
AVOCATS et PROCUREURS
Bureau d'Aide Juridique
113 Frontenac, tél. 43-1214
Lac-Mégantic, G6B 1H2

PARADIS, GIGUERE et PAIEMENT
Claude PARADIS, Robert GIGUERE
et Rose-Anne PAIEMENT
AVOCATS
5109 Frontenac LAC-MEGANTIC
583-3833

ARPENTEUR-GEOMETRE
MICHEL GUAY
ARPENTEUR GEOMETRE
4333 Baie des Sables - G6B 1R5 - Lac-Mégantic
Tél. (819) 583-3936

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR JEAN ROY, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi et 1h30 à 5h00
Mercredi et samedi exceptés
4312 Salaberry LAC-MEGANTIC Tél.: 583-2288

DR GERALD BOLDUC, d.d.s.
CHIRURGIEN DENTISTE
Sur rendez-vous: 9h00 à midi
Mercredi et samedi exceptés: 2h00 à 5h00 et
7h00 à 9h00
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

Dr Bernard CHAMPAGNE, d.m.d.
DENTISTE
4312 rue Salaberry LAC-MEGANTIC 583-4707

COMPTABLES

BÉLANGER, HÉBERT & Associés
COMPTABLES AGRÉÉS - CHARTERED ACCOUNTANTS
5330, boul. des Vétérans, Lac-Mégantic (819) 583-0611
234, rue Dufferin, Sherbrooke (819) 563-2331
511, 1re Avenue, Asbestos (819) 879-5459

MICHEL COUTURE, C.G.A.
COMPTABLE GENERAL LICENCIÉ
ST GEORGES 45, 1516 Rue Est. Tél. (418) 227-0072
LAMBTON (mardi) Club LA GUADELOUPE Bu-
que Médicale Tél. (418) resu Notaire Lac-asse. Tél.
486-7480 (418) 459-6438

FERNAND GRONDIN, C.G.A.
COMPTABLE GENERAL LICENCIÉ
185 Beauharnois LUNDI - MARDI
SHERBROOKE LAC-MEGANTIC
(819) 569-3579 (819) 583-2673

THEBERGE, DAIGLE, GRONDIN & HOUDE
et Ass., comptables agréés
4516 rue Laval - LAC-MEGANTIC - (819) 583-4363
G6B 1C5

APPELS D'URGENCE
POMPIERS 583-1234 SURETE HOPITAL
POLICE du QUEBEC 583-1710 ST-JOSEPH 583-0330
AMBULANCE 583-3636 URGENCE SOCIALE: faites 0 et demandez 60280

DENTUROLOGISTES

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE LAC-MEGANTIC ENR.
Roger Dumas, d.d. du lundi au vendredi de 9h à 5h
le soir sur rendez-vous
4639 rue Laval 583-0669
Guy Perreault, d.d. LAC-MEGANTIC

JEAN-ROCK THIBAudeau, d.d.
DENTUROLOGISTE
20, 125e rue, St-Georges Bce (418) 228-7341
228, ave Cartier, La Guadeloupe (418) 459-4224
Rés. 228-7154

INGENIEURS-CONSEILS • URBANISTES

CHIROPATICIENS
Clinique Chiropratique Lac-Mégantic
GUY LAJEUNESSE, d.c.
DOCTEUR en CHIROPATRIQUE
4798 Laval - Lac-Mégantic - Tél.: 583-0128

Lemieux, Royer Donaldson, Fields & Ass.
INGENIEURS-CONSEILS
Système d'aqueduc et d'égouts
Travaux municipaux - Structures
5240 boul. des Vétérans 144 nord, rue Vimy
Lac-Mégantic Raymond Demers, ing. Sherbrooke
(819) 583-2431 Raymond Cadieux, I.P. (819) 562-3876

Urbanitek • PLANIFICATION REGIONALE
• URBANISME (aménagement)
urbain et rural)
• ENVIRONNEMENT
Mario LEBEAU,
géogr. M. URB. A.Q.U.
Raymond CADIEUX,
tech. professionnel
5240 boul. des Vétérans Lac-Mégantic 150 rue Vimy Nord, Sherbrooke
(819) 583-2431 (819) 567-6927 (sans frais)

MEDECINS

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC
Médecine familiale, Pédiatrie - Obstétrique - Heures de bureau sur rendez-vous 583-3343
5256, rue Frontenac - Lac-Mégantic - Pour médecin de garde, composez
Dr Daniel Brochu, m.d., L.M.C.C. 583-1529
Dr Normand Dussault, m.c. L.M.C.C. 583-2388
Dr Pierre Marchand, m.d. 583-3216
Dr Marc-René Nogue, m.d., L.M.C.C. 583-3516
Dr Gérard Chaput, m.d., C.M.F.C.
WOBURN
Centre Municipal
Jeudi soir

Dr PIERRE LAVIGNE m.d., F.R.C.S.
CHIRURGIEN GENERAL
5256 Frontenac, suite 101
Lac-Mégantic 583-3118

NOTAIRES

DENIS BELANGER
NOTAIRE
Rue Principale LAMBTON
C.P. 37 Tél.: (418) 486-7254

L. L. BOURQUE
NOTAIRE
5335 rue Frontenac Tél.: 583-2262
Edifice Bourque LAC-MEGANTIC

Daniel DROUIN & Alain TALBOT
NOTAIRES
Me Drouin est cessionnaire des greffes des
notaires C. E. Côté et DeLourdes Lippé
4927 Laval LAC-MEGANTIC Tél.: 583-0787

Jean-Paul Normand, notaire
5256 rue Frontenac tél. 583-4442
(édifice Ph. C. Charron) LAC-MEGANTIC

VEILLEUX, BOULANGER et PERINET
NOTAIRES et CONSEILLERS JURIDIQUES
5175, Frontenac, LAC-MEGANTIC, 583-3141
49, Principale 121, Dallaire 41, Victoria
Lac-Drolet St-Ludger Scotsfown
549-7922 548-5438 657-4351

OPTOMETRISTES

DR MARCEL COUTURE, o.d.
OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez
5050 rue Frontenac
Bureau: 583-0404 5058 rue Frontenac

J.-P. PARADIS, d.e.c., I.Sc.O.
Docteur en optométrie
Examen de la vue - Verres de contact
Entraînement visuel
Pour rendez-vous: 583-4700 5035 boul.
LAC-MEGANTIC des Vétérans

DR PIERRE OLIVIER
MEDECIN VETERINAIRE
5078 rue Frontenac Lac-Mégantic
Tél.: 583-3232 Tél.: 583-3231

VETERINAIRE

L'acteur américain Victor Buono a été trouvé mort sa résidence de causes naturelles.

Un prototype d'une automobile dotée d'un moteur fabriqué en céramique a été présenté par deux compagnies japonaises. Sa consommation d'essence serait de 30% moins élevée que les véhicules actuellement sur le marché. On étudiera le coût et les problèmes de fabrication avant d'envisager une production commerciale de cette voiture.

L'URSS a procédé en 1981 à d'importantes ventes d'or, ce qui a fait baisser le prix de ce métal précieux dans des proportions assez importantes. Selon les experts, les soviétiques ont dû agir ainsi afin de se procurer des devises pour acquérir des céréales et aider l'économie polonaise.

Le fisc fédéral a procédé à une vaste enquête du transport scolaire en 1981. Quelque 750 dossiers ont été vérifiés.

Selon des statistiques publiés par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, les inscriptions aux cours donnés en français dans les écoles secondaires de cette province ont atteint leur niveau le plus bas depuis neuf ans et ce malgré l'ouverture de six écoles complètement françaises l'an dernier.

Selon les dernières statistiques du département du Travail des États-Unis, environ 9.5 millions d'Américains en âge de travailler sont en chômage. Selon cette même source, 1.2 million de chômeurs ont renoncé à chercher un emploi, convaincus qu'ils n'en trouveront pas.

La radio française de Radio-Canada a décidé de ne plus maintenir de correspondants à l'étranger. Cette mesure entrera en vigueur en juin prochain alors qu'on emploiera uniquement des pigistes à l'étranger.

La firme mexicaine Covitur vient d'octroyer un contrat de 1.5 million \$ à la société Bombardier pour des isolateurs de rails destinés aux nouvelles lignes de métro qui doivent être construites sous peu à Mexico.

Les communications directes entre Gibraltar et le territoire espagnol seront rétablies le 20 avril. Cette décision met fin à un blocus espagnol d'une durée de douze ans.

Après avoir heurté un pont à Washington, quelques secondes après son décollage, un Boeing 737 a sombré dans le fleuve Potomac. La catastrophe a causé la mort d'au moins 75 personnes.

La vague de froid qui s'est abattue sur les États-Unis a fait des ravages dans les immenses plantations d'agrumes de la Floride. Des records de froid ont été atteints dans plusieurs états. D'abondantes chutes de neige et la poudre ont rendu les routes impraticables. Des milliers de personnes ont été privées d'électricité et de chauffage.

La nouvelle sensation du ski féminin, la descendue de 23 ans Gerry Sorensen, a remporté deux victoires en 24 heures dans des épreuves pour la coupe du monde à Grindelwald, en Suisse. Elle s'avère donc une grande favorite aux championnats du monde qui auront lieu à la fin du mois en Autriche.

Les Bengals de Cincinnati et les 49ers de San Francisco se rencontreront dans la 16e grande classique annuelle de football américain après avoir défait les Chargers de San Diego et les Cowboys de Dallas.

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité un projet de loi qui met fin temporairement à la grève du transport en commun à Montréal, commencée jeudi soir à minuit. Le projet immédiatement sanctionné par le lieutenant-gouverneur interdit la grève ou le lock-out jusqu'au 11 mai prochain. La loi demande également la poursuite des négociations.

Les 35 marchands d'un centre commercial à Westerville, Ohio, ont trouvé une solution très simple au problème du vol à l'étalage. Chacun possède un sifflet et lorsque l'on constate qu'un voleur s'empare de quelque chose, il souffle dans le sifflet, ce qui attire l'aide des commis des magasins voisins. Depuis la mise en vigueur de ce système d'avertissement, les voleurs ont quitté la place pour aller ailleurs, où la résistance est moins grande.

Le premier ministre P.E. Trudeau s'est rendu au Mexique où il a inauguré officiellement la nouvelle ambassade du Canada toute de marbre et de pierres. Cette troisième visite officielle du premier ministre en un an a été marquée par l'accent qui a été mis sur les relations commerciales entre les deux États.

Un timbre en l'honneur de Terry Fox sera émis le 13 avril prochain pour perpétuer le souvenir de ce jeune homme de 20 ans qui avait entrepris au printemps de 1980 de traverser le Canada au pas de course dans le but de ramasser des fonds pour la recherche sur le cancer. Amputé d'une jambe à cause de ce terrible fléau, il avait dû interrompre sa course lorsque le cancer s'était propagé à ses poumons. Il est décédé le 28 juin 1981.

La Société des Postes perpétuera aussi le souvenir de l'ex-gouverneur général du Canada M. Jules Léger dont un timbre à sa mémoire sera émis le 2 avril.

Un recul d'un siècle pour le Conseil municipal

Frontenac 1882. Dans la salle municipale, les conseillers en chemise d'étoffe du pays sont accoudés à une table pour régler les problèmes du village, à la lueur des lampes à l'huile. Au mur, des portraits d'ancêtres côtoient le vieux crucifix de bois qui devrait bénir les sages décisions des élus municipaux.

Ce décor historique et ces personnages d'antan ne pouvaient pas mieux servir de toile de fond pour le lancement officiel des Fêtes du Centenaire de Frontenac qui s'est effectué le 5 janvier dernier à l'hôtel de ville de l'endroit.

Les acteurs: les membres actuels du conseil municipal, tous en pleine forme et costumés à l'ancienne, chacun jouant son rôle d'agréable façon; mais aussi, dans la salle, les "bougonneux" de 1882, ces éternels mécontents qui, à cette époque, représentaient l'opposition officielle et bruyante

aux décisions du conseil.

Un recul d'un siècle auquel ont d'ailleurs participé les anciens membres des conseils municipaux antérieurs, les membres du Comité du Centenaire de Frontenac, le député fédéral, M. Claude Tessier, ainsi que le curé de la paroisse, M. Charles H. Doyle.

La séance de 1882 a permis au président des Fêtes, M. Pierre Bédard, d'inaugurer officiellement le Centenaire de Frontenac qui donnera lieu à différentes manifestations sociales, culturelles et sportives qui devraient

connaître leur apogée en juin prochain.

L'atmosphère qui régnait déjà, le 5 janvier, augure bien pour le succès des Fêtes, auquel contribuent les duchesses Brigitte Perron, des Loisirs de Frontenac, Edith Turmel des Sports d'Hiver et Brigitte Audet des Activités Féminines, qui ont été présentées ce soir-là par l'animateur Alain Perreault. Un événement qui aura également permis à Yolande Boulanger d'entonner le refrain officiel du Centenaire.

Etant donné le succès de cette séance à l'ancienne,

les acteurs ont bien voulu faire revivre ces agréables moments dimanche, le 31 janvier, à 20h00, à la salle de l'Hôtel de Ville de Frontenac. Le public est invité à y assister, moyennant un prix d'entrée de 2\$.

En vue de la préparation de l'Album du Centenaire, les familles qui souhaitent y participer soit en y publiant leur arbre généalogique, des photos de famille ou tout autre document original, sont priées de s'adresser à Lucille Couture, en composant 583-2153.



C'est comme cela qu'on vivait les assemblées du conseil municipal à Frontenac, en 1882.

BRIGITTE PERRON



Duchesse des Loisirs de Frontenac. Son intendant: M. Jean Rivière.

EDITH TURMEL



Duchesse des Sports d'hiver. Son intendant: M. Jean-Guy Trépanier.

BRIGITTE AUDET



Duchesse des Activités Féminines. Son intendant: Jeanne Bédard.



Le député Claude Tessier et le curé Charles-H. Doyle ont bien ri, avec toute l'assistance aux multiples facettes du conseil municipal de 1882.

L'expansion urbaine limitée a treize nouvelles constructions en 1981

Les grands chantiers de construction de la dernière décennie qui ont fait s'ériger l'école polyvalente, le bureau de poste du centre-ville, le centre commercial et l'immeuble de trente logements à loyer modique, entre 1972 et 1980, ont été suivis d'une période d'accalmie en 1981 alors qu'une quinzaine de bâtiments nouveaux ont fait leur apparition dans la ville de Lac-Mégantic au cours des douze derniers mois.

Le département des Services Techniques à l'Hôtel de Ville déclare avoir émis 215 permis de construction en 1982 pour une valeur de 2,763,512,73\$ ce qui représente un marché moins actif que ceux de 1980 et 1978, mais tout de même légèrement supérieur à celui de 1979, une année où les coûts de construction étaient généralement moins élevés qu'aujourd'hui.

La conjoncture écono-

mique a continué d'affecter le secteur domiciliaire, limitant le nombre de nouvelles constructions unifamiliales à neuf (9), dont deux unités préfabriquées. Au moment même où le taux de vacances des logements est à son plus bas niveau (2%), aucun promoteur n'a investi dans la construction de maisons d'habitation à logements multiples, le nombre total de logements ayant même été réduit d'une unité.

Le rapport du directeur du département, Robert Mercier, indique que les constructions nouvelles se sont chiffrées à 1,56 million \$, dont 402,500\$ en bâtiments résidentiels et 395,560\$ pour l'érection d'une nouvelle bâtisse d'Hydro-Québec dans le parc industriel. La compagnie Bestar Ltée, avec un rajout de 492,000\$ à son usine, et la Caisse Populaire Ste-Agnès, avec un agrandissement de 133-

000\$ de son siège social sur la rue Laval, complètent presque à eux seuls le tableau.

Les entrepreneurs en construction ont surtout été appelés sur des travaux de modifications et de rénovations qui ont atteint une valeur de 1,2 million \$. Les bâtiments résidentiels ont nécessité des travaux de 619,000\$, pour la plupart applicable au programme de restauration urbaine géré par la municipalité. Une somme de 236,000\$ a également été investie dans des rénovations aux bâtiments commerciaux pour lesquelles l'hôtel de ville a délivré 23 permis.

Le secteur industriel s'est aussi livré à certains travaux, les plus importants (100,000\$) étant réalisés par les Industries Manufacturières Mégantic à son usine de la rue Cliche.

Réponse du Conseil de Ville de Lac-Mégantic à M. Serge Jacques

Suite à l'article paru dans l'Écho de Frontenac du 12 janvier 1982 concernant l'implantation d'un hôtel au Complexe Baie des Sables, le Conseil de Ville de Lac-Mégantic désire, par la présente, apporter certaines rectifications aux allégations dont fait mention M. Serge Jacques dans cet article.

En effet, M. Serge Jacques a déclaré avoir offert à la Ville de Lac-Mégantic une somme de 41,000,00\$ pour l'achat d'un terrain situé sur le complexe de Baie des Sables à la fin de l'été 1981, et que l'offre avait été repoussée par la Ville. Le Conseil municipal refute ces allégations et désire donner des éclaircissements à la population.

Dans un premier temps, la Ville de Lac-Mégantic décidait par résolution du Conseil en date du 17 mars 1981 de céder à M. Serge Jacques par bail emphytéotique d'une durée de 99 ans un terrain sur le complexe Baie des Sables afin que celui-ci puisse y ériger une auberge de 25 chambres avec tous les services. La Ville de Lac-Mégantic a alors soumis cette résolution à la Commission Municipale du Québec pour approbation. Celle-ci a catégoriquement refusé et a exigé que la Ville de Lac-Mégantic vende le terrain à sa juste valeur marchande.

Devant cette obligation de Québec, la Ville a

demandé à ses évaluateurs un rapport d'évaluation complet sur le terrain en question. Ceux-ci ont fixé la valeur marchande du terrain et ses servitudes s'attachant, en date du 14 Mai 1981, à 42,850 Proposition fut alors faite à M. Jacques d'acheter le terrain pour une somme de 41,000\$ représentant la juste valeur marchande et celui-ci refusa cette proposition du Conseil. Devant ce refus, le Conseil alors décidé de demander des soumissions publiques pour la vente de ce même terrain pour un somme minimale de 25,000\$ mais aucune soumission n'a été envoyée à la municipalité.

Le Conseil de Ville de Lac-Mégantic croit que ces quelques éclaircissements rétabliront les faits tels qu'ils se sont présentés dans ce dossier et permettent à la population méganticoise de voir que ce même conseil est en faveur de tout développement économique.

Croyant au développement touristique de la région, le Conseil de Ville est conscient que tout établissement d'auberge de villégiature et de minicongrès, quel que soit sa localisation, serait un atout indispensable à l'accroissement de l'infrastructure touristique de la région et encourage le groupe de M. Serge Jacques à réaliser son projet dans les plus brefs délais.

Baie des Sables affecté

Nantes recherche une solution temporaire au problème de ses eaux usées

Le site récréo-touristique de Baie des Sables est occasionnellement affecté par le refoulement des eaux usées de la municipalité de Nantes qui se déversent dans un ruisseau, jusqu'au lac Mégantic, à la hauteur de la plage publique, et ce depuis que Nantes a cessé d'opérer, il y a quelques mois, sa station de pompage située sur la rue Laval-Nord, à l'extrême limite de son territoire.

Les conséquences sur l'environnement n'apparaissent pas encore alarmantes, mais le conseil municipal de Nantes a quand même manifesté son intention de remédier temporairement à ce problème, en attendant que la

station soit définitivement incluse dans le grand dossier de l'assainissement des eaux du bassin supérieur de la rivière Chaudière, confié à la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux.

"Nous venons de man-

dater deux membres du conseil municipal pour étudier avec une firme d'ingénieurs-conseils ce qu'il nous en coûterait pour régler ce problème de façon temporaire" a déclaré à l'Écho le maire de Nantes, M. Mario Gri-

mard.

La station de pompage des eaux usées, installées il y a à peine une dizaine d'années, se ressent déjà de l'usure du temps et certaines pièces-maîtresses devraient être changées afin d'assurer sa remise en service. Nantes souhaitait bien éviter d'entreprendre des travaux de plusieurs milliers de dollars avant que la station ne soit prise

en charge par la Société Québécoise d'Assainissement des eaux, sauf que le dossier risque fort de ne pas évoluer assez rapidement pour garantir un remède au problème avant la saison estivale 1982.

"Nous ne pouvons pas encore présumer des coûts de tels travaux, mais il demeure que nous avons bien l'intention de faire quelque chose afin d'éviter que la situation se dété-

riorité" a ajouté le maire Grimard, et ce, deux jours après que le conseil de Ville de Lac-Mégantic ait adopté une résolution mettant la municipalité de Nantes en demeure de procéder "le plus rapidement possible" à la remise en marche des pompes de refoulement des eaux usées.

La résolution de Lac-Mégantic devrait inciter le ministère de l'Environnement à accélérer le dossier.

Sur le Pont d'Agnes

(des éditions antérieures) par Louis Philippe POULIN (Tous droits réservés)

Les gelées du dernier automne ont eu vite raison des feuilles de nos arbres, mais les froids les plus piquants de l'hiver ne pourraient lutter triomphalement avec les aiguilles de nos pins, de nos sapins et de nos épinettes.

Depuis la venue de toute cette machinerie moderne, utilisée pour l'enlèvement de la neige, la vieille pelle et l'ancienne gratte attendent la fin de leurs jours dans le domaine de l'oubli.

C'est l'époque de l'année au cours de laquelle nous parvenons, de maintes grandes villes, des échos carnavalesques.

Oui, des échos de groupes aux allures carnavalesques et chevaleresques à la fois.

De plus en plus nombreux sont ceux de nos concitoyens et de nos amis qui, à cette époque de l'année, accordent à leurs membres fatigués, un repos bien mérité en les arrosant d'eau de Floride!

Puissent-ils reposer dans le silence, la tranquillité et la paix sous un ciel de plomb.

Sous la pluie comme sous la neige, sous le soleil ou sous les ténèbres, la rondelle ne s'arrête pas sur la glace de l'arène.

On dit que le temps fuit et cela est exact! Comme il est surprenant de constater cependant que dans cette fuite, sans arrêt, il n'oublie pas personne sur son passage.

Le Téléthon, les 6-7 février à CHLT-Télé

Pourquoi donner au Téléthon de la paralysie cérébrale?

1. Parce que l'incidence de la paralysie cérébrale tend à augmenter et que les recherches entreprises doivent être continuées.

2. Parce que plusieurs personnes atteintes de paralysie cérébrale doivent utiliser des équipements spécialisés qui ne sont pas défrayés par des

organismes gouvernementaux.

3. Parce que certaines personnes atteintes de paralysie cérébrale ont besoin d'aide pour défra-

yer les frais de transport lorsqu'elles vont suivre des traitements spéciaux.

4. Parce que les personnes atteintes de paralysie

cérébrale sont en général, sous-scolarisées et qu'elle font face à un taux de chômage supérieur à 90%.

5. Parce qu'on doit assurer aux personnes atteintes de paralysie cérébrale, les moyens qui leur permettront de s'épanouir pleinement et de contribuer à l'édification de notre société.

6. Parce que l'Association de paralysie cérébrale est un support important pour les parents désemparés qui ont à vivre avec un enfant atteint de paralysie cérébrale.

7. Parce que l'Association prête à ses membres divers équipements spécialisés non payés par les organismes gouvernementaux et dont le coût est souvent trop élevé pour être assumé par l'individu bénéficiaire.

8. Parce que l'Association va rencontrer les individus qui ont besoin de ses services afin de déterminer comment elle peut effectivement les aider.

9. Parce que l'Association couvre adéquatement l'ensemble des régions de l'Estrie, y compris Granby et Cowansville.

10. Parce que l'Association renseigne les personnes atteintes de paralysie cérébrale sur leurs droits et sur les diverses ressources pouvant exister dans leur milieu de vie.

11. Parce que l'Association est le porte-paroles des personnes atteintes de paralysie cérébrale auprès des différents paliers gouvernementaux (pression et sensibilisation).

12. Parce que l'Association contribue à l'insertion sociale et à l'intégration des personnes atteintes de paralysie cérébrale.

13. Parce que l'Association a besoin d'une permanence assurée pour pouvoir dispenser ses services à travers toute la région de l'Estrie.

- Assurance-vie de 2,000\$ pour tous ses membres. - fabrication, adaptation et prêt d'équipement spécialisé - remboursement partiel de certains coûts de transport - enseignement de la méthode BLISS - rencontres individuelles à domicile avec les paralytiques cérébraux ou avec leurs parents - organisation de loisirs: sports, activités socio-culturelles - mise sur pied de cours de formation - etc...

14. Parce que l'Association de Paralysie Cérébrale (Estrie) est un organisme Unique, Réaliste et Crédible qui mérite entièrement notre appui.

15. Parce que l'Association ne reçoit aucune subvention des gouvernements et qu'elle a besoin du soutien de tous les citoyens.

Pour toutes ces raisons, le Téléthon de l'Association de Paralysie Cérébrale.

MOI, J'Y CROIS

Michel Saint-Laurent

L'ÉCHOnomie

L'objectif de Sodeq Estrie: UN PORTEFEUILLE DE 3 MILLIONS

Devant les 166 actionnaires (incluant les procurations) réunis à l'assemblée annuelle, le président du Conseil, M. Alain Cousineau, brossait un tableau général de la situation. En voici les principaux points.

L'ACTIF DE SODEQ ESTRIE

Au cours de la première émission d'actions, Sodeq Estrie inc. atteignait un capital souscrit de 1 100 000 \$ dont 35% en argent comptant et le solde payable sur cinq ans.

L'an dernier, grâce à une deuxième campagne de souscription, une somme légèrement supérieure venait s'ajouter au fonds de capital initial, totalisant un actif net (capital versé) d'un peu plus d'un million et demi de dollars, sur un capital souscrit d'environ 2 125 000 \$.

En mettant, pour une troisième année consécutive, de nouvelles actions sur le marché (un million d'actions ordinaires sont offertes tout au cours de l'année), Sodeq Estrie cherche à se constituer un portefeuille de 3 millions de dollars. Car elle veut s'assurer les ressources financières et humaines qui l'aideront à maximiser son impact auprès des PME, tout en favorisant une meilleure rentabilité pour ses actionnaires.

Avec un tel portefeuille, deux millions de dollars pourront être directement injectés dans les PME manufacturières, qui ont besoin de plus en plus de cette source de financement presque unique sur le marché des institutions prêteuses, alors que la différence (un million \$) sera placée à court terme pour garantir des revenus stables. Ces revenus sont nécessaires non seulement pour une gestion rationnelle des activités courantes, mais également pour combler les besoins éventuels de nos partenaires.

L'UTILISATION DES FONDs

Cette année, Sodeq Estrie enregistre une perte réelle d'environ 40 000 \$ due à un investissement de 160 000 \$ dans la Société Générale Tortue Limitée. En effet, malgré des mises de fonds considérables de la part de plusieurs intervenants des secteurs public et privé, cette entreprise a malheureusement fermé ses portes en juin 1981.

Mais il faut lire au-delà de ces résultats. Car pour une Société d'investissement, ce qu'est votre Sodeq, les gains comme les pertes sont enregistrés seulement lors de la disposition de ses placements. Or, à cause de la faillite d'une de ses entreprises associées (nous y détenions 16% des actions), Sodeq Estrie a dû déclarer une perte, mais possède toujours des parts dans huit entreprises qui évoluent normalement, et dont les gains seront réalisés lorsque nous disposerons des dits placements.

Ce portrait de rentabilité future n'apparaît pas sur le bilan financier de cette année, mais n'en demeure pas moins réel.

Par rapport à un actif global de 1 600 000 \$, et compte tenu de la conjoncture économique actuelle, notre Société affiche donc une excellente performance.

Parmi plus de 90 demandes de participation, nous avons retenu sept (7) dossiers qui ont impliqué un montant global de 602 010 \$ pour l'exercice financier qui vient de se terminer.

Au moment de fermer nos livres, les investissements de la Société totalisaient une somme de 851 209 \$ et étaient répartis dans huit (8) entreprises.



JOURNAL HEBDOMADAIRE REGIONAL fondé en 1929

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans G6B 2G5 - tél. 583-1630

LAC-MEGANTIC

MEMBRE DES HEBDOS DU CANADA et de l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION



CIRCULATION CERTIFIEE

Mme L.-Philippe Poulin, directrice Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin ltée St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe - Enregistrement no 1148

ABONNEMENTS: Canada: 1 an \$10.50 2 ans \$20.00 Etats-Unis: 1 an \$22.00

Concertation chez les Caisses d'entraide

Les 76 Caisses réaffirment leur confiance dans le mouvement

Près de 300 représentants des 76 Caisses d'entraide économique du Québec ont réaffirmé avec conviction leur confiance dans le Mouvement mis sur pied en 1960 par Jacques Gagnon, lors d'une réunion de concertation tenue dernièrement dans la vieille Capitale.

Devant un comité exécutif manifestement réjoui de l'élan unificateur des Caisses, l'assemblée a permis de confirmer la rupture finale des démarches entreprises avec le Mouvement Desjardins. Après entente sur ce point, les représentants des Caisses ont convenu avec les membres de l'exécutif de concentrer dorénavant tous les efforts sur la préparation du scrutin du 14 février concernant l'acceptation par les membres du plan de relance.

Un responsable du comité d'organisation du vote a confirmé à ce sujet qu'une majorité des Caisses possédait déjà un comité du vote prêt à mettre en branle l'énorme consultation populaire qui sera effectuée auprès des 300,000 membres des Caisses d'entraide économique du Québec.

Profitant de l'occasion de cette rencontre, les membres de l'exécutif de la Fédération d'Alma ont fait le point sur la situation actuelle des Caisses d'entraide et sur l'état des négociations en cours avec

le ministre des Institutions financières, Coopératives et Corporations du Québec, Monsieur Jacques Parizeau.

Le conseiller à la Relance, Monsieur Gérard Lacoste, a d'ailleurs démontré hors de tout doute aux participants à la réunion que les efforts de restructuration effectués au sein du Mouvement depuis (7) mois commencent à produire des effets tangibles.

Monsieur Lacoste a également précisé que les Caisses d'entraide économique présentaient un état financier actuel sain.

Cette saine gestion en période de relance permet déjà aux membres de l'exécutif de planifier avec enthousiasme la période appelée "l'après-relance". Les dirigeants de la Fédération ont d'ailleurs déjà commencé à discuter de cette prochaine étape qu'aura à franchir à court terme le Mouvement de l'Entraide économique.

Parallèlement à l'avènement de cette période, Monsieur Lacoste a annoncé que les discussions avec le ministre Parizeau permettaient d'envisager avec le plus grand optimisme l'avenir des Caisses d'entraide économique du Québec.

L'équipe de direction du Mouvement a également annoncé qu'elle bénéficierait d'un programme de publicité in-

tensif afin de bien faire connaître les implications du vote du 14 février.

"Les votants ne pourront que dire OUI à la poursuite et à l'avenir des Caisses d'entraide, seul outil de régionalisation disponible au Québec", a affirmé Monsieur Lacoste. Pour sa part, le prési-

dent, Monsieur Justin Dugal, a déclaré que "nous devons maintenant mettre toutes nos énergies dans la relance. Il ne faut viser qu'une chose, remporter le scrutin du 14 février afin de poursuivre avec plus de vigueur notre oeuvre de régionalisation."



La photographie ci-dessus montre une scène commune prise en Suisse. En s'approchant du point d'intérêt et en éliminant des éléments qui ne sont pas essentiels à la composition de cette photographie, on obtient un coup d'oeil beaucoup plus intéressant. On met ainsi en évidence le clocher de l'église suisse typique. On obtient également des formes triangulaires, très fortes sur un fond montagneux enneigé.

Beaucoup de photographes amateurs ont tendance à penser que plus il y a d'éléments dans une photographie, plus la photo est intéressante; le contraire est souvent le cas. Lorsque l'on regarde une bonne photographie, l'oeil doit être dirigé vers un seul point d'intérêt et ce dernier doit être évident. Le plan avant et l'arrière plan sont des éléments qui donnent de la profondeur (ou un effet de trois dimensions) ou qui créent

une ambiance. Ils ne doivent pas prédominer le sujet principal.

Un bon exercice serait de prendre une vieille photo et d'essayer d'éliminer les parties non voulues et d'en composer une plus agréable à l'oeil.

N'oubliez pas surtout d'observer avant de photographier et vous obtiendrez de bien meilleurs résultats.

Pierre TÉTRAULT
photographe

Pour
RÉUSSIR
de meilleures
PHOTOS

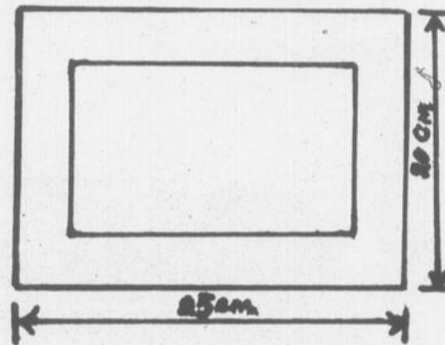
L'art du choix

"Choisir est l'essence du métier du photographe. Son problème essentiel est simple. Que doit-il cadrer, que doit-il rejeter? La ligne qui tranche entre dedans et dehors trace les limites de l'image. Le dessinateur commence par le centre de la feuille, le photographe par son cadre."

John Szar Kowski

Il est en général aussi important de savoir ce qu'il faut rejeter que ce qu'il faut garder. Le cadre de visée

aide à faire ce choix. Il est un moyen simple et peu dispendieux d'acquérir l'art du cadrage. Il peut être fabriqué de carton noir découpé comme sur le schéma que vous tiendrez à 25 cm d'un oeil, en fermant l'autre. Dans la partie vide du carton, vous aurez le même champ de vision qu'en utilisant un appareil 35 mm et un objectif normal de 50 mm. Vous apprendrez ainsi, sans utiliser votre appareil, à voir comme voit notre objectif!



Le photographe amateur qui n'a que soi à contenter peut faire des expériences sans frais en utilisant son cadre de visée avant d'exposer la pellicule.

Toutefois, prendre des photos d'un même sujet sous différents angles pour composer les résultats est un moyen très efficace d'exercer son jugement.

NOUVEAU MEDECIN A LAC-MEGANTIC



Dr GERARD CHAPUT, nouvel associé à la Clinique Médicale, rue Frontenac, offre à la population, ses services de médecine générale, sur rendez-vous.

583-3343

Cette annonce est une contribution de:

**CHAUSSURES
BOLDUC & POULIN inc.**
Denis BOLDUC, président
5249 rue Frontenac LAC-MÉGANTIC



L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE C'EST NOTRE FORCE À NOUS!

Moi, j'ai cru au mouvement et j'y crois toujours. Lorsque je leur ai fait part de mes projets, ils m'ont appuyé sans équivoque. Merci à l'Entraide économique qui m'a permis de contribuer à l'essor industriel de ma région.

Moi, j'y crois à l'Entraide économique de FRONTENAC C'est fort!

Denis Bolduc

Au Québec, plus de 2\$ milliards prêtés à 10,000 petites et moyennes entreprises, plus de 60,000 emplois permanents créés par les Caisses d'Entraide économique du Québec. C'est fort!

"Entre nous, l'argent restera chez nous"
Jacques Gagnon

L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE FRONTENAC



c'est notre
FORCE
à nous!

DETAILLANTS VOTRE SUCCES DEPEND DE VOUS!

L'IMPORTANCE D'UN SIGLE

Il ne faut jamais considérer un sigle uniquement en fonction de sa valeur légale. N'importe qui peut prendre un sigle existant, faire de petits changements et le faire enregistrer en son nom. Votre marque de commerce doit être évaluée en fonction de l'image et de son association à votre commerce.

Il ne faut jamais non plus tenter d'imiter un autre sigle et cela pour une raison encore plus importante. A chaque fois qu'une compagnie a utilisé un sigle trop semblable à un concurrent, il a presque toujours contribué à affaiblir sa publicité au dépend de l'autre. Les gens qui sont habitués de voir le "DESIGN" d'un sigle depuis longtemps continueront à voir dans la publicité de celui qui l'imité le premier qui l'utilisait. Alors pourquoi payer pour la publicité des autres?

Un autre des problèmes que l'on retrouve souvent dans la conception d'un sigle est de ne pas avoir prévu qu'il sera peut-être nécessaire un jour de reproduire cette marque de commerce sur un item de promotion de 1/4 de pouce ou sur un panneau géant de 20 pieds de longueur. Trop de signatures ne sont pas conçues en fonction de reproduction de différentes grandeurs. Un bon concepteur de sigle doit toujours prévoir cette lacune.

Le facteur d'évocation favorable est également très important. Une marque de commerce devrait toujours être testée par un panel judicieusement choisi à cette fin. Trop de sigles manquent d'évocation favorable.

L'emploi dans ce domaine, peut apporter de nombreux avantages, mais il ne faudra jamais perdre de vue qu'il faudra reproduire le symbole en une seule couleur dans certains cas particuliers.

Il ne faut pas toujours essayer de trouver une signification à un sigle. Son rôle n'est pas de raconter une histoire, mais d'identifier un commerce. Votre sigle est quelque chose de personnel. Le style des caractères typographiques ou les jeux de lignes, selon le cas, devront imager votre commerce.

Les Egyptiens sont sans doute ceux qui avaient le meilleur sens pour ce genre de communication. Vous n'avez qu'à regarder les hiéroglyphes pour constater leur dextérité. Cependant pour eux, il y avait toujours une signification; ce qui n'est pas obligatoire pour un sigle. Il ne faut jamais négliger à en accepter un nouveau. Il est important de faire enregistrer votre sigle afin de le protéger. Lorsque vous êtes rendu à cette étape, il faudra décider si vous le ferez enregistrer dans tout le pays ou seulement dans une province.

La création d'une marque de commerce est une spécialité et il n'est pas donné à tous les graphistes d'en faire la conception. Les grandes sociétés nationales peuvent payer jusqu'à au delà de 20,000\$ pour obtenir un bon sigle. Les concepteurs devront parfois recommencer une centaine de fois avant d'être sur la bonne piste. Pour un commerce de détail petit ou moyen, il est possible d'obtenir un excellent sigle pour moins de 2,000\$.

Un sigle est-ce vraiment nécessaire pour un commerce de détail? Pour répondre à cette question nous devons expliquer la différence entre une signature, un sigle et une marque de commerce. C'est ce que nous ferons dans un autre article.

MESSAGE IMPORTANT AUX DETAILLANTS ET MAISONS DE SERVICES

VOICI UNE OCCASION UNIQUE DE DECOUVRIR TOUS LES SECRETS ET LES TRUCS DU METIER POUR AUGMENTER VOS VENTES.

Un abonnement au journal PROMOTION et PROFITS vous apportera chaque mois, des conseils précieux: Edité par Jean-Guy Bourbonnais, l'un des meilleurs conseillers en marketing et publicité au pays auprès des petits commerces de détail, PROMOTION et PROFITS c'est fait pour vous! Joignez-vous aux milliers de lecteurs satisfaits! Faites parvenir votre nom de commerce et adresse, ainsi qu'un chèque de \$25.00 pour un abonnement d'un an (11 numéros — relâche en août) au soin de:

PROMOTION et PROFITS
1435 ouest, Boul. Saint-Martin, suite 400,
Chomedey, Laval, Qué.
H7S 2C6

OPINIONS

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres signées que nous recevons traitant de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du journal et de son éditeur. L'Écho ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues de même, il pourra couper certains passages de ces textes s'il les juge répétitifs ou tendancieux.

"Je suis ton enfant Seigneur"

Je n'étais qu'une enfant, Seigneur
Quand tu m'as ravi ma mère,
Tu savais pourtant
qu'elle était pour moi, l'être le plus cher

Dans mon coeur d'enfant
je n'avais jamais accepté
je n'avais jamais oublié
Que tu me prennes ainsi ma maman
Et combien d'années j'ai vécu
Seigneur, à te dire et à te redire,
pourquoi es-tu venu chercher
ainsi ma mère?

Oui je t'aimais bien Seigneur
mais quant à maman je pensais,
je me disais dans mon coeur
qui souffrait, qu'il n'était pas juste
de me l'avoir ainsi ravi!

Pardonne-moi aujourd'hui Seigneur
Car après tant d'années j'ai découvert
que tu étais le maître de nos vies et
que si tu étais venu chercher
si tôt ma mère, c'était parce que tu l'aimais
et que tu m'aimais bien tendrement.

A présent, je le comprend et ce, seulement depuis que je t'ai découvert, que j'ai appris à t'aimer et à te prier.

O Pui, je comprends l'acte de générosité que tu as demandé à maman aussi quand tu es venu la cueillir, tu m'as demandé de faire un très grand sacrifice que je t'offre ce sacrifice pour toutes les fois que j'ai été réticente envers Toi Seigneur.

Tu as été bon et compréhensif envers moi. Moi qui te boudais parfois, dans ta bonté immense, tu as oublié mes affronts.

Tu m'as pardonnée et consolée. Aujourd'hui, après t'avoir rencontré et découvert à nouveau Seigneur. Tu m'as prouvé ta grande générosité en me redonnant une vie nouvelle, une vie à laquelle je voulais prendre part. Seule, je n'étais pas capable de t'atteindre.

Toi, Seigneur Jésus, tu m'as atteinte, j'allais périr comme une épave au bord de la mer. Tu m'as rachetée, tu m'as ramenée à Toi. Tu m'as aimée. Tu m'as prise telle que j'étais, pauvre et dépourvue de tout. Merci Seigneur Jésus, aujourd'hui mon coeur et mon âme sont libérés. Maman t'appartient. Je t'aime Seigneur et j'aime aussi maman.

Jacqueline



LA GUADELOUPE
Mercredi le 3 février 1982
La Guadeloupe p.m. 1h30
à 3h30
St-Évariste A.M. 9h30 à 10h30.

Nous profitons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; de même que le vaccin Sabin (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la ROUGEOLE, la RUBÉOLE et les OREIL-LONS.

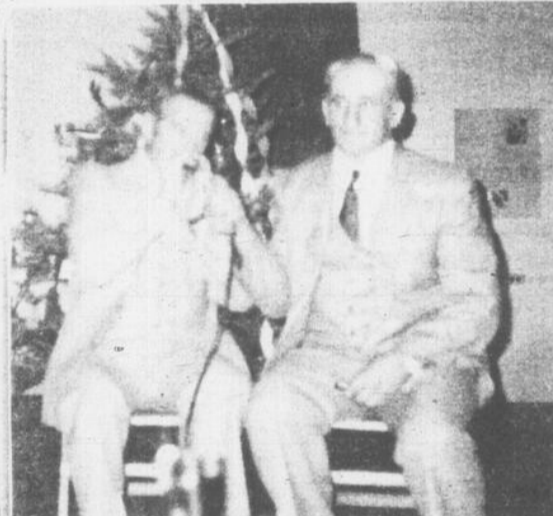
Tous les bébés et pré-scolaires, soit tous les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans sont particulièrement invités à ces cliniques.

Nous donnons aussi les rappels aux adolescents de 13 et 14 ans.

Pour toute information concernant les cliniques, veuillez communiquer à nos bureaux au numéro de téléphone suivant:

C.L.S.C. La Guadeloupe,
763, 14e avenue, C.P. 249,
La Guadeloupe, Qué., Cté
Beauce-Sud, G0M 1G0,
Tél. (418) 459-3441.

Noël chez les Lions de St-Romain



(DNC - A.P.) - Les membres du Club Lions de St-Romain gardent un bon souvenir de leur party de Noël. Ces quelques photos font foi de la réussite de cette soirée, organisée par les Lions Michel Roy et Jacques Isabel. Rangée du haut: 1. Donia Bégin et son épouse; 2. Robert Fortin et Donald

Hallée; 3. Hélène Roy. Rangée du bas: 1. Henri-Paul Rosa; 2. Un set carré pour nos membres; 3. notre "mystigris" avant la phase finale de sa transformation.

AU MARCHE DE
FRUITS et LEGUMES
J. LEBLANC INC.

Vous trouverez à des prix incomparables fruits et légumes, poissons frais, viandes froides, poulets, dindes, oeufs frais, produits laitiers, miel pur, marinades, etc...

5328 Frontenac - Lac-Mégantic - 583-2321



LE BUREAU D'ASSURANCE
vie - incendie - automobile - responsabilité

JOSEPH DION
de NANTES

maintenant DÉMÉNAGÉ au

5240 Boul. des VÉTÉRANS
LAC-MÉGANTIC G6B 2G5
tél. 583-4555 ou 547-3442 (rés.)

au siège social: SOCIÉTÉ MUTUELLE d'ASSURANCE de FRONTENAC



A la
TABLE
du
CONSEIL

Séance tenue le 18 janvier 1982

• La ville de Lac-Mégantic a rendu une réponse affirmative à la municipalité de Milan qui demandait à être incluse dans le réseau de transport pour personnes handicapées, organisé par le groupe Trans-Autonomie. La ville accepte ainsi d'être la fiduciaire de la contribution annuelle que versera la municipalité de Milan pour avoir droit au service de transport spécialisé pour ses handicapés.

• Un protocole d'entente concernant la location de services de génie-conseil est intervenu entre la Ville de Lac-Mégantic et la firme d'ingénieurs-conseils Lemieux, Royer, Donaldson et Associés dans le but de définir le champ d'intervention de l'ingénieur-conseil lorsque ses services seront requis par la ville. L'entente n'empêchera cependant pas la Ville de Lac-Mégantic de confier certains travaux de génie-conseil à d'autres firmes. Le tarif de location de ces services a été fixé à 30\$ l'heure au cours des six premiers mois de l'année 1982.

• Le conseil municipal ne désire pas, pour l'instant du moins, légiférer dans l'utilisation de containers pour la cueillette des vidanges, laissant plutôt à l'initiative des maisons d'affaires, établissements publics et édifices commerciaux le soin de prendre arrangement avec l'entrepreneur, les Entreprises Marlow Enr. de St-Gédéon, pour la location d'un tel équipement qui, de l'avis de l'entrepreneur lui-même, donnerait un meilleur service de vidanges. Le prix de location d'un container est de 210\$ par année, et l'entrepreneur souhaite que la ville envisage un tel service dans certains établissements publics.

• Lac-Mégantic renouvellera son adhésion à l'Association Touristique de l'Estrie à laquelle se sont joints 55 municipalités et une dizaine d'organismes régionaux pour contribuer à la réalisation de nombreux projets touristiques dans la région estrienne. La ville y sera à nouveau représentée par le conseiller Guy Thérberge et M. Paul Gauthier de la Chambre de Commerce de Lac-Mégantic.

• Une résolution a été adoptée à l'effet de vendre au prix de 6,500\$ un terrain de 70' x 100' situé sur la rue Crémazie et sur lequel est actuellement érigée une maison Archimède. La résolution du conseil de ville fait suite à une requête présentée en décembre dernier par Habitat Lac-Mégantic Inc. qui se disait intéressée à en faire l'acquisition à un prix inférieur à celui suggéré par les évaluateurs de la ville, soit 2,800\$ ou 0,40 cents le pied carré.

• La ville de Lac-Mégantic vient de procéder à l'engagement de M. Charles Olney à titre de technicien en restauration et en évaluation. Le nouveau contractuel sera rémunéré à raison de 300\$ par semaine et pourra bénéficier, après une période de probation de six mois, des mêmes avantages accordés aux employés de la ville. C'est la première fois qu'un tel poste est ouvert à l'Hôtel de Ville, laquelle compte ainsi réaliser des économies sur les frais de services d'évaluateurs professionnels dont la ville devait recourir à chaque année.

• Une autre employée de bureau a également été embauchée. Il s'agit de Mlle Lise Bilodeau qui occupera le poste de comptable à l'Hôtel de Ville.

• Le conseil municipal n'a émis aucune objection aux demandes de permis d'alcool présentées à la Régie des permis d'alcool du Québec par Gestion Améguntik Inc. pour l'autorisation de spectacles à La Chapelle et par Michel Boulanger pour l'exploitation d'un restaurant au 5368 Frontenac.

• Lac-Mégantic n'a pas l'intention de participer au programme d'échange d'emplois saisonniers d'été entre des municipalités de France et du Québec au cours de la saison estivale '82.

• La proportion médiane du rôle d'évaluation de la municipalité de Ville de Lac-Mégantic passe de 90% qu'elle était en 1981 à 77% pour la nouvelle année. C'est ce que vient de faire savoir le ministre des Affaires Municipales, ajoutant que le facteur comparatif était porté à 1.30. La proportion médiane établit le rapport entre la valeur des immeubles situés dans la municipalité telle que portée au rôle d'évaluation et leur valeur réelle. L'évaluation des résidences devra donc être réajustée probablement à partir de 1983.

La ville s'attaque aux chiens "hors-la-loi"

Pour être en loi avec leur gouvernement municipal, les propriétaires de chiens résidant à Lac-Mégantic devront bientôt déboursier la somme de 25\$ pour une licence et prendre les moyens nécessaires pour respecter à la lettre le règlement no 313 relatif aux chiens.

L'amendement au règlement que se proposent d'adopter les membres du conseil municipal lors d'une prochaine séance, élimine du même coup la "ségrégation" qui existait

dans l'ancienne tarification des licences et en vertu de laquelle la femelle était taxée d'un "droit d'existence" de 15\$ contre 3\$ pour le mâle.

La municipalité estime à une cinquantaine le nombre de permis délivrés pour les chiens au cours de l'année 1981. Aucun véritable recensement n'a été fait, mais on croit tout de même qu'au moins une centaine de bêtes vivent en "hors-la-loi" dans les limites de la ville.

S'il était appliqué à la

lettre, le règlement no 313 permettrait à la Sûreté Municipale de "cueillir" les chiens errants et d'en disposer de la façon dont le prévoit la loi de protection des animaux. Mais les policiers ne sont actuellement pas équipés pour ce genre de travail et feraient donc les yeux sur ces infractions.

La négligence de certains propriétaires de chiens à assurer le plein contrôle sur leur animal amène finalement les autorités municipales à se

L'Écho de Frontenac, mardi, 26 janvier 1982 - A-7
montrer désormais plus sévères. Trop de chiens, estiment les conseillers, circulent librement dans les rues sans être maintenus en laisse, comme l'oblige pourtant le règlement no 313. Ce qui aurait pour conséquence de menacer la sécurité et la tranquillité des citoyens, tout en causant certains dommages à la propriété d'autrui.
La ville étudie donc la possibilité de redéfinir sa politique d'intervention en matière de chiens, tout en adoptant les mesures nécessaires pour que la réglementation soit désormais fidèlement respectée par tous les propriétaires, sous peine de sanctions.

Jean-Luc Bilodeau
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN



SERVICE RAPIDE

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

RÉSIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

842 RD RODRIQUE WOBURN **544-2971**

la caisse populaire desjardins

Les Caisses Desjardins ont grandi avec le Québec et les Québécois, au cours des décennies. Dans l'Estrie, les caisses populaires sont à l'œuvre depuis 75 années et elles continuent de répondre aux besoins de tous les Québécois.

L'ensemble des caisses populaires de l'Estrie recueillent les épargnes et les reprètent aux membres, d'une part, et en transforment une partie en investissements, d'autre part.

C'est ainsi que des commerces et des industries de l'Estrie bénéficient directement des prêts des caisses populaires ou de placements par l'intermédiaire des institutions qui appartiennent aux Caisses Desjardins. Ainsi, les Caisses Desjardins contribuent à créer et à maintenir des emplois pour les nôtres.

Les Caisses Desjardins sont toujours au service de toute la population. Leurs succès continus sont le résultat de la participation active de l'ensemble des membres qui transigent avec leurs caisses.

A l'aube de 1982, les Québécois et les Caisses Desjardins vont de l'avant. Solidaires de leur devenir, ils construisent ensemble une force qui leur appartient vraiment.

une force qui nous appartient

Nouveau territoire desservi par **BEAUCE xpress**

entre MONTREAL — QUEBEC — et SHERBROOKE

aux endroits suivants: AUDET, COURCELLES, FRONTENAC, LAC DROLET, LA GUADELOUPE, LAMBTON, MARSBORO, NANTES, STE-CECILE DE WHITTON, ST-EPHREM, ST-EVARISTE, ST-HILAIRE de DORSET, ST-SEBASTIEN et LAC-MEGANTIC.

COMPOSEZ: à Lac-Mégantic (819) 583-4422
à St-Georges (418) 228-6691

Rock Quirion, représentant (permis de transport général)

EN BREF...

Aide à la création. - Un nouveau programme de 10 millions \$\$ a été mis de l'avant par le Québec dans le but de favoriser la création de petites entreprises à caractère communautaire qui s'autofinanceront après une période de deux ans et généreront un minimum de trois emplois permanents, en privilégiant l'embauche d'assistés sociaux ou de chômeurs.

East-Angus... - Le gouvernement du Québec alloue une subvention de 66 000\$ à l'entreprise Quéabrique Inc. d'East-Angus, dans le comté de Compton, qui se spécialise dans la production de briques et de tuiles. La subvention offerte dans le cadre du programme OSE créera 11 nouveaux emplois.

Le syndrome de "la tordeuse"... Le ministère de l'Énergie et des Ressources affirme qu'aucun agent émulsif n'est employé dans la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Québec, et qu'il ne pourrait donc y avoir de relation, ici, entre les substances émulsifiantes et les rares cas de personnes atteintes au syndrome de Reye. Cette maladie infantile souvent mortelle affecte, au Nouveau-Brunswick, des enfants qui habitaient des zones de pulvérisation aérienne d'insecticides à base d'agents amulsifs pour combattre la tordeuse. La préparation utilisée au Québec est plutôt à base d'huile.

Via-Rail: la cause en appel... Le ministre des Transports du Québec, Michel Clair, en appelle du jugement rendu le 18 décembre dernier qui rejetait l'action intentée par le gouvernement du Québec au sujet des coupures de Via-Rail. L'action visait à invalider la décision unilatérale du gouvernement fédéral d'abandonner ou de diminuer certains services ferroviaires, notamment dans le nord de Montréal. "Il semble abusif que le gouvernement du Canada, de façon arbitraire et unilatérale, décide de couper des services aux passagers" a affirmé le ministre.

Subvention dans le comté... M. Claude Tessier, député fédéral de la circonscription de Mégantic-Compton-Stanstead, a annoncé l'approbation du projet d'une implantation d'un établissement pour la fabrication de différents produits de l'érable à Hampden. Sucre du Pays Inc. recevra une subvention fédérale au montant de 105 400\$ pour son industrie.

Parc Louis St-Laurent... Le député Claude Tessier a rendu public le plan directeur du parc historique national Louis St-Laurent, situé à Compton. Le document précise les objectifs et la thématique qui orienteront la préservation et la mise en valeur de la maison familiale et du magasin général du père de Louis St-Laurent qui fut premier ministre de 1948 à 1957. Le plan directeur représente l'aboutissement d'un processus de planification amorcé en 1978.

Crise dans la famille québécoise... Un document de Statistique Canada intitulé "Projections des ménages et des familles 1976-2001" prévoit qu'en l'an 2001, le nombre des ménages au Québec pourrait dépasser 2,6 millions, soit une augmentation de près de 40%, comparativement à la moyenne nationale de 50%. Le nombre de familles progressera, lui, de 34%, comparativement à 48% pour la moyenne nationale.

Au Québec, les familles époux-épouses qui composaient 90% de tous les ménages familiaux en 1976, ne devraient plus représenter que 88,6% en 2001. Les familles monoparentales dirigées par des femmes connaîtront une augmentation pour se chiffrer à 9,3% de tous les ménages familiaux soit 64.000 ménages. En 2001, la part du Québec dans le chiffre national des ménages passera de 26,4% qu'elle était en 1976 à 14% en 2001.

Fusion... La fusion survenue entre les Artisans Coopie et la compagnie Mutuelle des Coopérants permet au nouveau groupe, "la Société Mutuelle d'assurance-vie les Coopérants", d'atteindre un actif de 382 millions \$. Les coopérants ont des revenus de l'ordre de 118 millions \$ et l'assurance en vigueur atteint 5 milliards \$.

Un coup dur aux petites entreprises... Une étude menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante sur les effets des taux d'intérêt élevés sur les petites entreprises révèle que 53,6% des répondants ont réduit leurs projets d'expansion et 32,4% ont mis à pied des employés au cours de l'année écoulée et ce, en raison des hauts taux d'intérêt. De plus, 77,9% des répondants ont subi des pertes. On estime que 24,261 travailleurs se sont retrouvés sans emploi et que 31.000 autres n'ont pu être embauchés sur des projets d'expansion.

L'environnement vous connaissez?... Le Conseil de développement de la Chaudière invite tous les Beauce-rions à venir participer le 30 janvier 1982, à un symposium sur l'environnement, dont le thème principal sera "ce milieu où nous vivons", dans lequel nous traiterons de l'assainissement de la rivière Chaudière et du recyclage des déchets. Frais d'inscription 55.00, étudiants entrée gratuite. Le lieu: Parc de l'Érable, rang du Raccourci à Beauceville Ouest.

SEANCE D'INFORMATION POUR LES PRODUCTEURS DE L'ERABLE

Le Syndicat des producteurs de sirop d'érable de l'Estrie a annoncé son intention de rencontrer tous les producteurs des produits de l'érable de la région de Lac-Mégantic le 28 janvier prochain, pour expliquer les détails du projet de plan conjoint dans le sirop

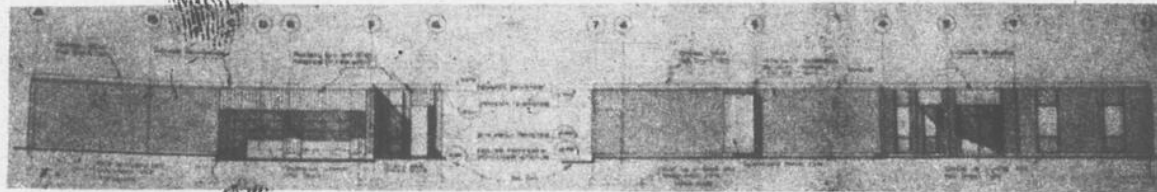
d'érable. L'assemblée d'information est prévue pour 20h00, au sous-sol de l'église Fatima de Lac-Mégantic. Avant cette rencontre, le syndicat aura visité huit autres sous-régions de l'Estrie avant de terminer la tournée d'information à Wolfe, le

lendemain 29 janvier. Environ 1.200 producteurs de l'Estrie ont reçu une invitation personnelle pour participer à ces séances, mais tous les autres producteurs de sucre et de sirop d'érable, qui vendent en vrac ou au détail, se doivent également d'y être présents.

Un contrat de 597 000\$

Construction imminente de l'édifice de la Sûreté du Québec à Lac-Mégantic

La vingtaine de policiers du détachement de la Sûreté du Québec à Lac-Mégantic entreront dès l'été 1982 dans un tout nouvel édifice que le ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement du Québec fera construire à l'extrémité nord de la rue Laval, au cours des prochains jours.



L'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic a obtenu copie des plans et devis du futur immeuble de la Sûreté du Québec dont les travaux de construction doivent débuter au cours des prochains jours.

Le projet, qui était en discussion depuis deux ans déjà, sera enfin réalisé avant l'automne 1982, au coût de 597.000\$.

Les plans et devis du futur immeuble, dont la ville de Lac-Mégantic a obtenu copie, montrent un bâtiment de 60 pieds par 100 pieds, sur un plancher et demi, dont l'architecture est en tout point semblable à celui qui abrite le détachement de St-Georges, de Beauce, et inauguré en août 1980.

La ville de Lac-Mégantic a modifié le plan de zonage de son territoire afin de permettre l'érection de l'immeuble sur un terrain voisin du Marché Grimard, au nord de la ville.

Il abritera une trentaine de pièces, dont un vaste vestiaire, des bureaux fonctionnels, une salle de conférence, deux cellules, une salle de détention, une salle d'interrogatoire et toutes les autres pièces d'utilité.

Les policiers ne sont pas trop mécontents de quitter bientôt les locaux qu'ils occupent au sous-sol de l'Hôtel de Ville, et qui ont

toujours été pour eux une source d'insatisfaction: ni eau, ni toilette, aucune sortie d'urgence en cas d'incendie, espace restreint pour travailler, accès pas trop commode, et décoration intérieure plutôt défraîchie.

Les policiers appréhendaient aussi d'être empêchés d'intervenir rapidement dans le secteur de Nantes, Milan et Stornoway, advenant l'obstruction de la rue Frontenac par des convois ferroviaires.

Le nouvel immeuble de la rue Laval sera plus accessible au public et aux personnes handicapées.

CONCOURS OUVERT

Le ministère des Affaires Culturelles a, par ailleurs, fait appel aux services des créateurs professionnels en arts visuels de la région de l'Estrie pour qu'ils participent au programme d'intégration d'oeuvres d'art à l'architecture du futur édifice de la Sûreté du Québec, pour lequel le gouvernement du Québec accorde un budget équivalent à environ 1,5% du coût de la construction.

Les plans de construction de l'édifice prévoient de plus la réalisation d'une oeuvre extérieure d'une valeur de 9.125\$. Les créateurs ont jusqu'au 1er février 1982 (16h30) pour faire parvenir leur candidature au Bureau régional de l'Estrie du ministère des Affaires Culturelles, à Sherbrooke.

Pour un chauffage rapide et peu fréquent (atelier, garage), on optera pour un petit poêle, qui s'échauffera vite.

avec une porte assez grande pour recevoir de grosses bûches pour des feux de longue durée.

A DÉCONSEILLER:
Poêle non hermétique:
• efficacité de 30 à 35%.

COMPLÈTEMENT A DÉCONSEILLER:

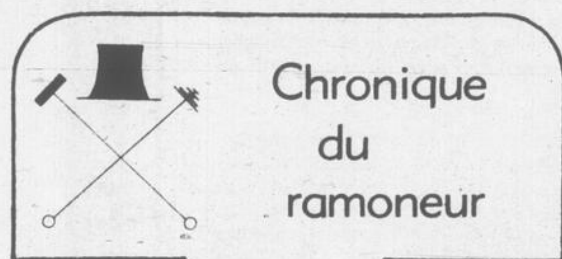
Foyers traditionnels
Certains foyers refroidissent plus les pièces qu'ils ne les chauffent. L'air s'y engouffre en si grande quantité qu'ils se trouvent à aspirer, ni plus ni moins, l'air chaud des pièces de la maison, les refroidissant d'autant.

(Énergie et Ressources Québec)

Si vous avez des problèmes ou des inquiétudes concernant votre poêle à bois, votre système de chauffage au bois ou votre cheminée, vous pouvez communiquer avec moi et il me fera plaisir de vous venir en aide dans la mesure de mes moyens.

La semaine prochaine:
VOLUME DE LA BOÎTE À FEU d'un poêle à bois en fonction de la surface de la maison à chauffer et du type d'usage et COMMENT MAGASINER UN POÊLE À BOIS.

Guy LALUMIÈRE
Ramoneur
R.R. 1, Stornoway
Tél.: (819) 652-2119



Chronique du ramoneur

QUEL POÊLE CHOISIR?

A CONSEILLER:
Poêle hermétique (à combustion lente):
• efficacité de 60 à 70%
• entrée d'air contrôlée par des registres
• en fonte ou en acier de bonne qualité
• de dimension appropriée

chauffer, ce qui aura comme effet de diminuer son efficacité et de l'endommager rapidement. C'est encore opéré à un régime moyen qu'un poêle est le plus efficace.

Si on chauffe durant une bonne partie de l'année, mieux vaut choisir un poêle plus grand. Toutefois, un poêle trop grand pour l'espace à chauffer, en plus de son coût élevé, oblige souvent à l'opérer à faible vitesse de combustion, ce qui favorise l'encrassement des conduits par la créosote. Trop petit, on aura tendance à le surcharger et à le faire sur-

Salon "La Crinière"

pour HOMMES

4939 Laval
LAC-MEGANTIC

583-1049



Gratien Deschêne
barbier-coiffeur



Manon Roy
coiffeuse

Vous avez besoin d'une nouvelle COUPE de cheveux? Deux coiffeurs en qui vous pouvez avoir confiance

ISOLATION

Jean-Charles ISABELLE enr.
CONTRACTEUR GÉNÉRAL




TOUT GENRE D'ISOLATION
RÉSIDENTIELLE et COMMERCIALE

• CELLULOSE • POLYURÉTANE • LAINE MINÉRALE
ESTIMATION GRATUITE

Accrédité par l'Office des Normes générales du Canada **CGSB** Qué. 1541
Accrédité par les nouvelles normes de subvention de l'Hydro-Québec, no 0174

tél. 1 (418) 486-2675 ST-ROMAIN

ABATTOIR DONALD ROUSSEAU

GOULD (cté Compton) (819) 877-2644

- TUAGE À FORFAIT
- VENTE de BOEUF et LARD pour congélateur:
- BOEUF 1re qualité: TAURE 225 à 275 lb - \$1.40 dépecé, enveloppé**
- BOVIN 275 à 325 lb - \$1.50 dépecé, enveloppé**
- LARD: 70 à 90 livres \$1.00 dépecé, enveloppé**

PRIX EN VIGUEUR POUR LE MOIS COURANT

NOUVEAU: à partir du 22 janvier 1982: VENTE AU DÉTAIL
TOUS LES VENDREDIS: 9h00 a.m. à 5h00 p.m. - 6h30 à 9h00 p.m.
TOUS LES SAMEDIS: 9h00 a.m. à 4h00 p.m.



grad BIÈRE & VIN

NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER LES
QUANTITÉS ET DE CORRIGER,
EN MAGASIN,
LES ERREURS D'IMPRESSION
PRIX EN VIGUEUR DU 25 AU 30
JANVIER 1982

LIVRAISONS À DOMICILE



PRIX EN VIGUEUR LES 27, 28,
29 et 30 JANVIER 1982.

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE ACCEPTÉES

Fesse de JAMBON CUIT

prêt à servir
un bout ou l'autre
4 à 5 lb



lb 1.28

kg 2.82

FESSE DE JAMBON CUIT

prêt à servir

quart de fesse

kg

3.26

lb

1.48

FESSE DE JAMBON CUIT

prêt à servir

coupe du centre

kg

4.14

lb

1.88

SAUCISSES FUMÉES

HYGRADE

paquet 1 lb

1.69

VIANDES CUITES

HYGRADE (tranchées)

saveurs assorties

paquet 175 grammes

.99

SAUCISSES

LA BELLE FERMIERE

paquet 500 grammes

2.19

CÉLERI

de Floride
Canada no. 1
grosneur 30
le pied



.69

CHOUX verts

du Qué.

Canada #1

.33 kg

.15 lb

RAISINS ROUGES

Des É.-U.

2.18 kg

.99 lb

POIRES "ANJOU"

des É.-U.

grosneur 150

Canada fantaisie

1.08 kg

.49 lb

Jus d'oranges

Minute Maid

12.5 on

1.05

CAFÉ MOULU

CHASE & SANBORN

sac

454 grammes



2.69

DÉTERSIF

EN POUDRE

PUNCH

boîte 6 litres



3.69

ASSOUPPLISSEUR

DE TISSUS

GRAD

liquide

contenant 3.6 litres



1.59

CRISTAUX ORANGE ou RAISIN

GRAD

pqt 4/325 on.

1.09

CAFÉ INSTANTANÉ

CHASE & SANBORN

jarre 283 gr.

4.89

CÉRÉALES "LIFE"

QUAKER

boîte 550 gr.

1.49

CUP-À-SOUP

LIPTON

potage fermière

ou poulet-nouilles

paquet 2 sachets

.59

MAÏS EN CRÈME

GRAD

boîte 19 on.

.63

POIS VERTS

DEL MONTE

assortis

boîte 14 onces

.53

POIS VERTS et CAROTTES tranchées

IDEAL - bte 19 on.

.57

HARICOTS JAUNES ou VERTS

IDEAL - coupés - bte 19 on.

.53

PÂTES ALIMENTAIRES

CATELLI - macaroni coupé,

spaghetti ou spaghettini - 500 g

.73

SAUCE SPAGHETTI

à la viande - CATELLI

boîte 14 onces

.89

BEURRE D'ARACHIDES

YORK - verre décoré

375 grammes

1.49

CONFITURE FRAISES ou FRAMBOISES

HABITANT (pectine)

jarre 750 ml

2.69

FARINE TOUT USAGE

FIVE ROSES - sac 3.5 kg

3.29

FARINE TOUT-USAGE

ROBIN HOOD

sac 2.5 kg

2.39

GELÉES EN POUDRE

ROYAL - saveurs ass.

paquet 3 onces

3/1.19

MÉLANGE À GATEAU

GRAD blanc ou chocolat

boîte 18.5 onces

.99

FROMAGE "LIGHT N LIVELY"

KRAFT - pqt 500 gr.

2.29

FROMAGE CANADIEN

KRAFT - (24 tranches indiv.)

paquet 500 grammes

2.69

MARGARINE MOLLE

BLUE BONNET - cont. 2 lb

1.89

MARGARINE RÉGULIÈRE

BLUE BONNET (en quart de lb)

paquet 2 lb

1.79

MARGARINE MOLLE

PARKAY KRAFT -

cont. jumelés 2/8 on.

.97

ALLUMETTES DE CARTON

GRAD - Imprimé - bte 50 s

.39

SERVIETTES de TABLE

WHITE SWAN - coul. ass.

paquet 60 s

.59

PAPIER HYGIÉNIQUE

WHITE SWAN - blanc ou jaune

paquet 4 rouleaux

1.49

DÉTERGENT LIQUIDE

PALMOLIVE - 1 litre

2.29

NETTOYEUR pour ÉVIER

AJAX - en poudre

bte 600 grammes

.69

CURE-OREILLE

GRAD - bte 90 s

.59

PÂTE DENTIFRICE

COLGATE - rég. ou menthe

tube 100 ml

1.39

BISCUITS SODA

Premium Plus - CHRISTIE

(18 pqt indiv.) bte 250 gr.

.79

BISCUITS TENDRES "GRANOLA"

CHRISTIE - pommes,

framboises ou dattes 250 gr.

1.15

**MARCHANDS
NUTRI-MIEUX
PARTICIPANTS**

MARCHE

LUCIEN THEBERGE

4559 Laval, Lac-Mégantic

583-1780

MARCHE POIRIER

NANTES

547-3434

MARCHE

JACQUES LABRECQUE

STORNOWAY

652-2326

MARCHE

SAINT-PIERRE

102 rue Du Moulin, COURCELLES

483-5243

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

AGRICOLE de

STRATFORD

443-2711

La S.S.J.B. au Foyer Jeanne-Mance

Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste du district de Lac-Mégantic ont animé un intéressant programme de variétés devant les résidents du Foyer Jeanne-Mance, le 17 janvier dernier, permettant ainsi à des pensionnaires de démontrer leurs talents musicaux. Si, à l'extérieur de l'immeuble, le froid paralysait les membres, à l'intérieur on retrouvait ses vingt ans... avec une légère pointe de nostalgie. Sur ces photos: du haut en bas: 1. un groupe de pensionnaires; 2. l'ancien maire de Nantes, Arthur Poulin, a puisé son répertoire de chansons humoristiques; 3. un groupe de pensionnaires; 4. Pour mieux personnifier les paroles de sa chanson, M. Léopold Pilote, président local de la S.S.J.B. (extrême gauche) a eu recours à Rosaire Fillion (S.S.J.B.), M. Jos Lacroix, président du C.A. du Foyer Jeanne-Mance, et du directeur-général Fernand Grenier; 5. Mme Diana Breton à l'accordéon; 6. M. Joseph-Arthur Poulin (S.S.J.B.) accompagne au piano M. Gérard Lachance qui possède un petit faible pour les harmonicas; 7. M. Léandre Breton dirigeant la chorale formée de membres de la S.S.J.B.; 8. les frères Léandre et Denis Breton au violon; André Poulin au piano et Ligori Beaudoin à la guitare; 9. et en avant pour un set carré; 10. deux autres groupes de pensionnaires. Bravo aux membres de la Société Saint-Jean-Baptiste pour cette heureuse initiative.



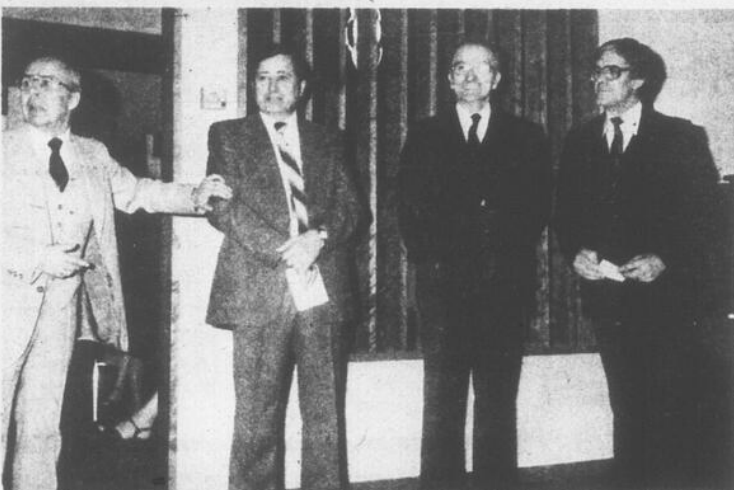
NOUVELLES DE COOKSHIRE

(DNC - C.B.) - NOËL AU FOYER... Le Foyer Accueil St-Camille de Cookshire a reçu la visite du Père Noël et des Chevaliers de Colomb. Une voiture tirée par des chevaux est allée chercher le Père Noël pour l'amener au foyer où les pensionnaires l'attendaient patiemment. Imaginez tous ces visages fixés sur la fenêtre lorsque le convoi du Père Noël a fait son apparition! Une poche

bien garnie grâce à la généreuse contribution des Chevaliers de Colomb, conseil 3139, le célèbre bonhomme a remis un cadeau à chacun des pensionnaires, les invitant à la danse et aux chants. Merci de l'accueil du propriétaire, M. Pierre Rouleau. NOUVEAUX MARGUILLIERS... Mesdames Jocelyne Gelé et Marielle Castonguay ont été nommées marguilliers de la

Paroisse de Cookshire en remplacement de Mesdames Régine Martel et Estelle Champigny. Quatre messieurs complètent l'équipe: Louis-Philippe Lapointe, Roger Beaudoin, Guy Veilleux et Jean Demers.

NAISSANCE... M. Laurent Busque et Denis Bissette sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née le 21 août 1981 et baptisée le 2 janvier 1982 sous le prénom d'Elizabeth. Parrain, Gérard Busque; marraine, Elise Bissette, oncle et tante de l'enfant.



COUET INC. ENTREPRENEUR GENERAL

3965 rue Québec Central — LAC-MEGANTIC. Tél. 583-1324
Rés. 549-2520

LOCATION de machinerie — ATELIERS

- Excavation
- Terrassement
- Gravelage
- Compresseurs
- Machine Shop
- Fabrication de remorques ("trailers")
- Boîte de camions ou pick up en acier ou en bois
- Installation de doubles roues sur camions
- Soudure à arc (électrique)
- Fabrication de hose hydraulique

CGSB

- Estimation gratuite
- Frais virés acceptés

LES ISOLATIONS GRENIER enr.

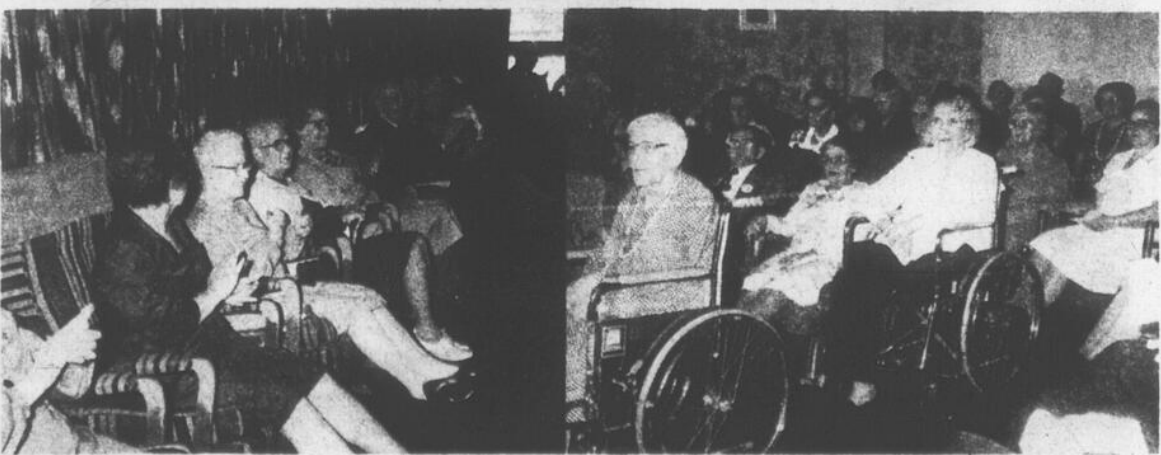
ST-LUDGER (819) 548-5258
(sans frais) 1-800-567-3480



Depuis le 1er novembre 81, vous devez exiger le symbole CGSB* de votre entrepreneur en isolation afin d'être admissible à la subvention fédérale.

ISOPRO

MEMBRE: INSTALLATEURS EN ISOLATION PROFESSIONNELS



L'érotisme au masculin

Conférence du Dr Jean-Yves Desjardins



Le Comité Culturel Mégantic Inc. en collaboration avec l'Université Populaire présente l'ÉROTISME AU MASCULIN, la deuxième conférence du Dr Jean-Yves Desjardins à Lac-Mégantic.

L'ÉROTISME AU MASCULIN demeure, en dépit des apparences, l'une des grandes énigmes de notre milieu. L'homme, dans son érotisme, est un inconnu pour lui-même et à plus forte raison pour la majorité des femmes.

Depuis une quinzaine d'années, les difficultés érotiques de l'homme ont atteint une ampleur qui déconcerte autant les individus et les couples que les thérapeutes qui tentent de comprendre les sources profondes de ces problèmes.

Dans sa deuxième conférence de la série L'AMOUR, le Dr Jean-Yves Desjardins veut apporter un éclairage cohérent et audacieux sur l'ÉROTISME AU MASCULIN, ses sources, son développement, ses écueils, ses défis et ses voies de solution.

Principal artisan de la fondation du département de sexologie à l'Université du Québec à Montréal, Jean-Yves Desjardins poursuit, avec cette série de conférences qu'il donne à Lac-Mégantic, trois

objectifs: amener les hommes et les femmes à mieux se connaître dans leurs similitudes et leurs différences; fournir des instruments cognitifs, émotifs et corporels susceptibles de faciliter leur harmonisation érotique; et enfin, améliorer la qualité de leur lien érotico-amoureux.

Le Comité Culturel Mégantic Inc. est donc heureux de l'accueillir une deuxième fois, le 31 janvier, à la Polyvalente Montignac, à compter de 20h00.



JOIE de VIVRE et PREVENTION

par Michel Boulanger, N.D.

Le folklore de nos traditions nous propose souvent des traitements qui font sourire au lieu de nous motiver à en faire l'essai.

C'est ainsi que pour les cas de mauvaise haleine, on nous propose de se gargariser avec de l'huile de rose, de manger du yogourt ou du persil. Il m'a été rapporté qu'une tisane à la menthe donnait aussi de très bons résultats.

Dans les cas de hoquet, il arrive que le seul fait de mordre dans un citron stoppe presque instantanément ce malaise. Un autre truc consiste à siroter un verre d'eau froide tout en tenant une cuillère à thé appuyée contre la joue.

Pour la transpiration, l'application d'amidon de maïs ou de bicarbonate de soude (soda) sous les ais-

L'Écho de Frontenac, mardi, 26 janvier 1982 - A-11

selles aide à neutraliser les odeurs et à absorber l'humidité d'une façon surprenante.

RECETTE

Le caroube est un substitut alcalin du chocolat, riche en sucres naturels et en calcium, cependant bas en matières grasses et en amidon.

BISCUITS AUX NOIX ET CAROUBE

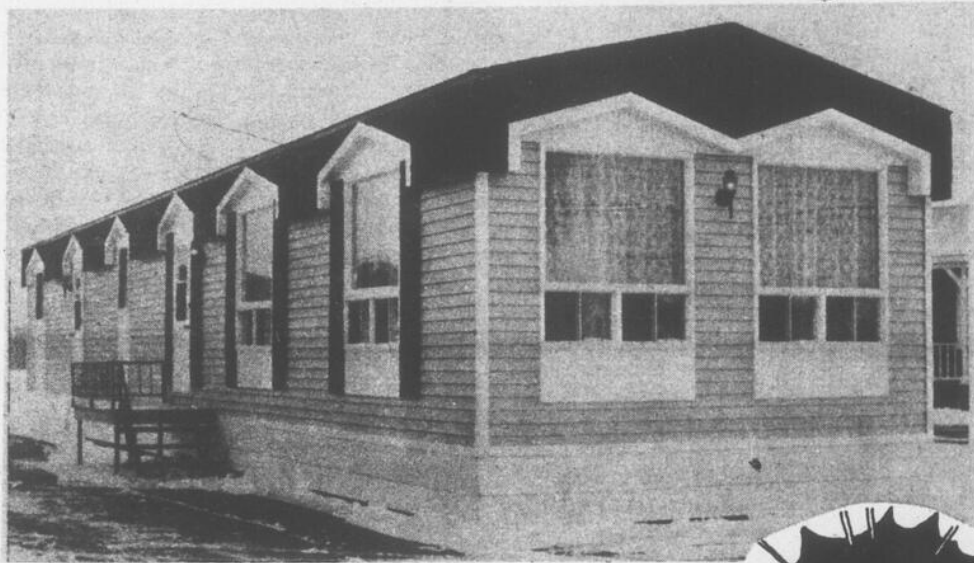
Ingrédients: 1/2 tasse de farine de blé entier à pâtisserie; 5 cuillères à table de poudre de caroube; 1/4 tasse de miel naturel non pasteurisé; 1/4 tasse de beurre; 1 oeuf; 1 cuillère à thé de vanille pure; 1 1/2 tasse de noix de pacane et de grenoble mélangés.

Combiner la farine, la

caroube, le miel, le beurre et l'oeuf ensemble. Bien mélanger dans un grand bol. Ajouter les noix finement hachés. Déposer sur une tôle graissée, l'équivalent d'une cuillère à table du mélange en laissant un pouce entre les biscuits. Cuire à 325° F pendant 15 minutes. Laisser refroidir.



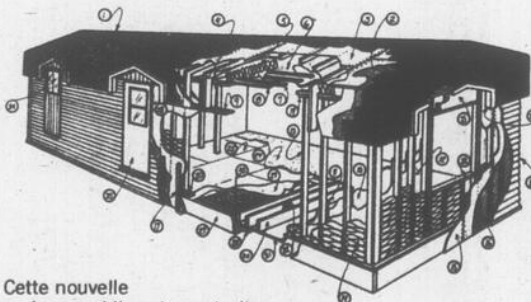
NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU P.E. BONNEVILLE fabrique ses propres MAISONS MOBILES



LOCATAIRES... FUTURS MARIÉS...

Ne jetez pas votre argent par les fenêtres! Pour à peu près l'équivalent du coût de votre loyer, devenez PROPRIÉTAIRE de la nouvelle maison mobile fabriquée par P.E. BONNEVILLE.

Lorsque vous achetez de BONNEVILLE, il n'y a pas d'intermédiaire. C'est directement du manufacturier.



Cette nouvelle maison-mobile est construite exactement comme une construction sur un chantier

- Réservez votre modèle dès maintenant pour livraison au printemps ou à l'été
- Prix protégé
- Aucun frais d'entreposage
- Facilité de financement

VENEZ VOUS RENSEIGNER SUR LE NOUVEAU PROGRAMME D'AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Les modèles 1981 en inventaire seront écoulés à des PRIX SUPER-SPÉCIAUX. À qui la chance?

Nous avons de tout dans le domaine de l'habitation. Nous prenons de tout comme échange: automobiles, motoneiges, motocyclettes, etc.



P.E. BONNEVILLE inc.

1076 rue Johnson O.
Thetford Mines

(418) 338-4621

HEURES D'OUVERTURE: 9h. a.m. à 5h. p.m. — JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9h. p.m. FERMÉ LE DIMANCHE

COURS SECONDAIRE GÉNÉRAL (latin optionnel)

SÉMINAIRE de ST-GEORGES EXTERNAT

pour garçons et filles

Pensionnat pour garçons

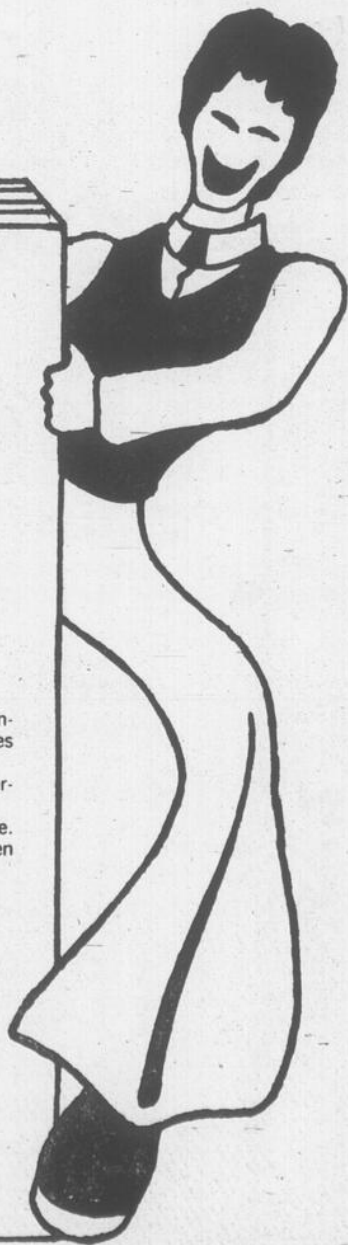
EXAMEN d'ADMISSION

GRATUIT
POUR SECONDAIRE I

- 1—L'examen pour les élèves qui désirent fréquenter les classes de Secondaire I aura lieu les samedis 23 et 30 janvier 1982.
- 2—L'examen commencera à 13 heures pour se terminer vers 16:30 heures.
- 3—Cet examen s'adresse aux élèves de 6e année.
- 4—Les crayons et le papier nécessaires à l'examen sont fournis par le Séminaire.

POUR SECONDAIRE II, III, IV ET V

- 1—Les élèves qui désirent fréquenter, pour une première fois ces classes du secondaire, doivent envoyer une demande d'admission à l'adresse suivante:
Service des admissions du Secondaire
Séminaire de Saint-Georges
Ville Saint-Georges
Tél.: 228-8896
- 2—Le service des admissions communiquera par lettre à ces élèves leurs conditions d'admission.



Entretiens Féminins

La moisissure et ses dessous

Les moisissures sont des champignons qui se développent à la surface de diverses matières végétales et animales, surtout en milieu chaud et humide. Quelques-unes s'attaquent de préférence aux fruits et légumes à haute teneur en eau (p. ex. les oranges et les tomates), mais beaucoup d'autres peuvent envahir toute une gamme d'aliments pendant la production, le traitement, le transport ou l'entreposage.

DANGERS POUR LA SANTÉ

La plupart d'entre nous serons, tôt ou tard, mis en présence d'un aliment moisi - si ce n'est déjà fait! En pareil cas, nous serions portés à enlever la partie altérée pour éviter le gaspillage. Cependant, il vaudrait mieux n'en rien faire avant d'avoir réfléchi aux faits suivants.

Certaines moisissures sécrètent des substances toxiques appelées mycotoxines (du grec "mukès", qui signifie champignon, autre type de moisissure). Il est malheureusement possible, d'un simple coup d'oeil, de les distinguer de celles qui sont inoffensives. Consommer un aliment dont on a enlevé tout le moisi visible pourrait donc s'avérer dangereux. En effet, si la moisissure avait sécrété des mycotoxines (elle en produit souvent plus d'une espèce), ces substances auraient pu s'infiltrer sous l'excroissance et se répandre autour d'elle. Certaines de ces toxines sont fortement délétères, même en petites quantités; des expériences menées sur les animaux ont démontré qu'elles peuvent être cancérogènes. On sait de plus que des myco-



toxines peuvent survivre longtemps dans les aliments; certaines sont même thermorésistantes: la cuisson de l'aliment contaminé n'élimine donc pas le danger d'intoxication.

RESPONSABILITÉ DU CONSOMMATEUR

Voici quelques conseils sur la façon d'acheter, de préparer et de conserver les aliments pour réduire les dangers causés par les moisissures et les mycotoxines:

- acheter les fruits et les légumes par petites quantités et à différents stades de maturité afin de s'assurer qu'ils conserveront un maximum de fraîcheur jusqu'à leur consommation;

- éviter d'acheter des fruits et légumes meurtris ou ceux qui sont gâtés autour de la queue;

- éviter d'acheter tout aliment dégageant une odeur de moisi, il pourrait être contaminé;

- choisir des noix qui ne sont ni décolorées ni gâtées. Garder les noix et les céréales dans un endroit frais et sec pour prévenir la moisissure;

- éviter d'acheter du fromage couvert de taches blanches ou vertes, à l'aspect cotonneux, à moins qu'il ne s'agisse d'un fromage où ce genre de moisissure est caractéristique, comme le camembert ou le

roquefort. Éviter de laisser un fromage à l'air plus longtemps que nécessaire; il risque d'être contaminé et la moisissure pourrait ne se manifester qu'au bout de plusieurs jours, même si le fromage est gardé au réfrigérateur;

- si une tache de moisissure s'est développée sur une partie d'un fromage à pâte ferme, on peut récupérer ce dernier en coupant le morceau altéré 2,5 cm au-dessous de la moisissure;

- il faudrait aussi jeter les aliments liquides et semi-solides, comme la confiture et le sirop d'érable, dès qu'on y remarque des traces de moisissure;

- en cas de doute, ne prendre aucun risque et jeter les aliments;

- toujours prendre soin de laver et de bien sécher les ustensiles (y compris les planches découper) entre chaque étape de la préparation des aliments et entre chaque aliment utilisé;

- jeter tout ce qui a servi à envelopper ou à emballer des aliments moisissés pour éviter d'en contaminer d'autres;

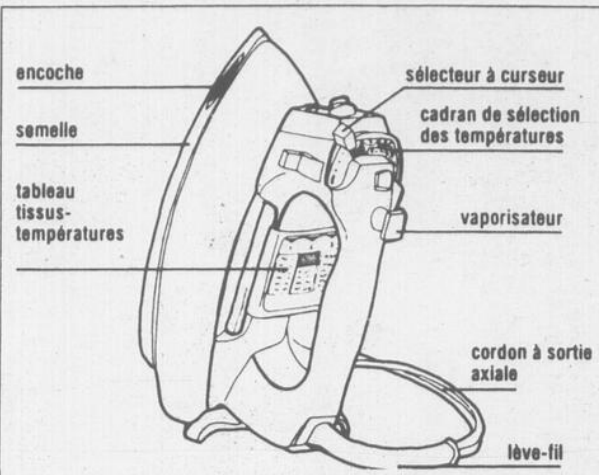
- s'assurer de jeter les aliments avariés hors de portée des enfants ou des animaux.

Si vous désirez vous renseigner au sujet de l'innocuité d'un produit alimentaire en particulier, n'hésitez pas à vous adresser au gérant du magasin d'alimentation où vous l'avez acheté, à la section locale des services de santé ou à la Direction générale de la protection de la santé.

vous m'en direz tant

par Louis-Paul Béguin

Le fer à repasser



Vous avez sans doute remarqué ces vieux fers à repasser dans les magasins d'antiquités, lourds, noirs, monstrueux. Les ouvrières ou les repasseuses qui levaient ces fers toute la journée devaient être de fortes femmes. De nos jours, le fer à repasser est électrique, nickelé, en couleur et vraiment perfectionné.

Regardez l'illustration. On voit la **semelle** du fer, on distingue le **tableau des températures**, le **sélecteur à curseur** qui glisse le long du **cadran de sélection des températures**. Il est fini le temps des fers qui chauffaient longuement sur la cuisinière, ou qui contenaient dans leur ventre pansu des braises rouges!

Le fer moderne possède

même un dispositif de vaporisation; la vapeur s'envoie sur le vêtement rien qu'en appuyant sur un bouton appelé **vaporisateur**, qui se trouve dans la poignée. La semelle est percée de trous minuscules qui laissent échapper la vapeur.

Et maintenant, amenez les draps, serviettes et chemises. C'est le jour du repassage. Avez-vous amidonné le col et les poignets de cette chemise blanche?

Branchons maintenant le fer par son **cordon à sortie axiale** qui est maintenu hors du champ de travail grâce à son **lève-fil**.

Ces mots sont tirés de la brochure de l'Office: Terminologie des petits appareils ménagers.



Office de la langue française
195, rue Belvédère nord,
Sherbrooke
J1H 4A7
Tél. : 569-9707



Salon «L»

vous offre un RABAIS de

\$3.00 SUR TRAITEMENTS ESTHÉTIQUES

du 26 janvier 82 au 26 février 82

3932 Laval Nord LAC-MÉGANTIC 583-0203

CONTRACTEUR-ELECTRICIEN

Pour tous genres de travaux d'électricité résidentiel ou commercial, consultez

Gilles LACROIX inc.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

3610, RUE LAUZON

TÉL. (819) 583-3530

LAC-MÉGANTIC

Réduction sur fourrures

Manteaux de tous genres
Plan mise de côté sans intérêt

- Réparation
- Entreposage
- Assurance

Service plus rapide sur rendez-vous

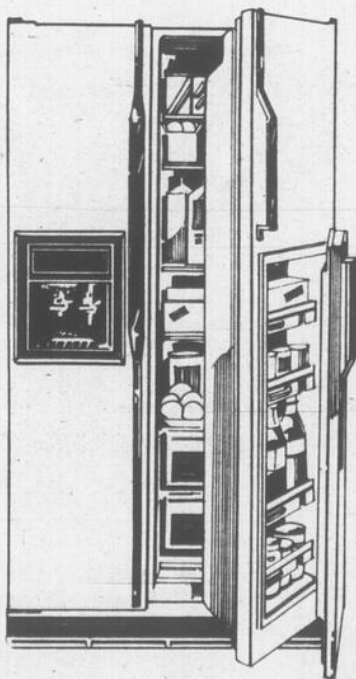
Claude Béchard
fourrure

3024 rue Agnès
LAC-MÉGANTIC

583-3737

VALEUR Inqlis

LA TRADITION DE QUALITÉ et de COMMODITÉ "INGLIS"



LA OÙ ON TROUVE: BON PRIX, QUALITÉ SERVICE, MEILLEURES MARQUES

Y. CARRIER MEUBLES

MARCHAND DE MEUBLES

(819) 548-5821

ST-LUDGER

Futurs Mariés



Laissez-nous vous aider à choisir votre papeterie de mariage

NOUS VOUS OFFRONS UN TOUT NOUVEAU CHOIX DE

- Faire-part
- Cartes d'après-midi
- Cartes de soirée
- Cartes de remerciements
- Napperons
- Allumettes
- Etc...

EMPRUNTEZ L'UN DE NOS CATALOGUES

L'Écho de Frontenac

5040 Boulevard des Vétérans

(aux heures de bureau ou sur rendez-vous)

COMPOSEZ 583-1630 - 583-2217

Fête des enfants dans le cadre des activités du Centenaire de Sainte-Cécile

Quelle merveilleuse pour les enfants de Ste-Cécile que cette Fête de Noël! C'est le 20 décembre dernier, au Domaine le Québécois, que les quelques quatre cents personnes présentes ont pu apprécier les talents des gens de chez-nous! Nos enfants se sont révélés artistes en herbe: chants mimés, chansons, morceaux de flûte et de guitare, gigue, chorégraphie, pièce de théâtre, tout cela promet!... Les adultes aussi étaient de la Fête! Quel plaisir que d'entendre la Chorale de Ste-Cécile! Et les musiciens accompagnateurs de tout ce petit et grand monde! Le spectacle était grandement réussi!

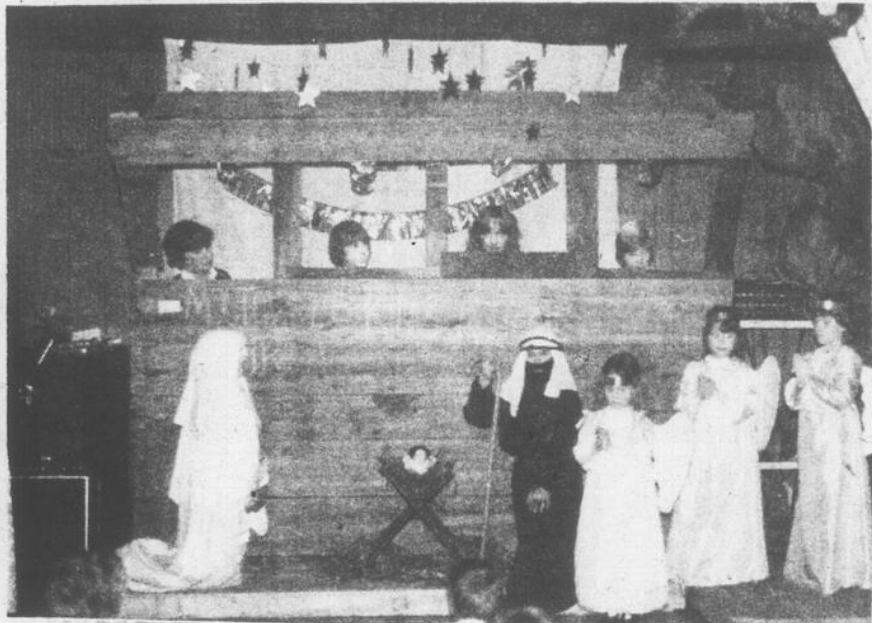
Mais ce n'est pas tout!... Les enfants ont eu droit à la présence de deux charmants lutins, du petit renne au nez rouge, et du bon vieux Père Noël, bien sûr! Et que dire des nombreux prix de présence, de la liqueur gratuite et du bas de Noël remis à cha-

que enfant par le Père Noël lui-même, au nom du Comité du Centenaire! Les élèves de l'école avaient aussi préparé un journal de Noël: souhaits des Fêtes, contes, poèmes, chansons, recettes, bandes dessinées, mots-mystères, jeux d'erreurs, tout y était! Bravo!

Une telle réussite suppose l'implication de nombreux collaborateurs. Je tiens à remercier Mme Patry, les enfants et leurs professeurs, Gilberte Boulet, Claudette Lacroix et Diane Durand, notre directeur Guy Vachon et le Comité d'école, M. Raymond Lacroix et le Comité du Centenaire, l'animateur Gaston Boulet, notre curé Jean-Claude Roy, la Chorale, le photographe Pierre Chartrand, Yvon Lessard, professeur de guitare, nos musiciens, les membres des diverses équipes, les parents, ainsi que tous ceux qui, de près ou de loin, ont assuré le succès de cette Fête, grâce à leur appui.



Les élèves de 3e et 4e années interprètent "Mon beau sapin".



"Noël dans l'étable" joué par les élèves de l'école.



Le Père Noël était de la fête

Un très grand merci aussi à nos commanditaires pour les nombreux prix de présence: Breuvages Mégantic, Torpedo, Boutique de Sport Michel Jacques, Orpha Robert Meubles, la Martinique, St-Samuel Granit, Claude Teesier, Epicerie Gaétan Roy, cabane à sucre Bellavance, le Comité d'Artisanat du Centenaire de Ste-Cécile, Fernand Goselin, commissaire, Gara-

ge Vallerand, le Domaine le Québécois et les autres donateurs. Toute cette entraide est un heureux présage pour les Fêtes du Centenaire de

Ste-Cécile, en cette année 1982!
Hélène H. St-Pierre, resp. de la Fête des Enfants

L'assurance-vie et vous
Michel POULIN
Assureur-vie

Après la période des fêtes, vient inévitablement la période des régimes enregistrés d'épargne retraite (REER). Faisons ensemble une brève histoire de ce genre de plan.

tant sur les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER), accordant les mêmes privilèges fiscaux aux contribuables désireux d'épargner à l'échelon individuel en vue de la retraite.

Jusqu'en 1957, les contribuables pouvaient réclamer une exemption d'impôt pour l'argent épargné en vue de la retraite, uniquement lorsque cette épargne était effectuée sous forme de cotisations à un régime enregistré de rente établi par l'employeur au profit de ses employés. La Loi de l'impôt sur le revenu fut modifiée cette année-là par l'introduction de l'article 79B por-

Plus tard, en 1972, l'article 79B fut modifiée et le gouvernement adopta l'article 146 du nouveau texte de Loi. Le plafond des cotisations a changé depuis ce temps et actuellement un contribuable gagnant un revenu au Canada peut participer à un ou plusieurs REER dans le cadre des plafonds tels que 20% de son revenu ou \$5,500, selon le moins élevé de ces deux montants.

Soirée d'information à La Patrie

Le Comté Touristique Intermunicipal du Mont Mégantic organise une soirée d'information à l'intention des gens de la région intéressés d'offrir l'hébergement aux touristes l'été prochain, selon les formules "Agrico-tour", Auberge familiale et camping sauvage.

Des représentants de l'Association touristique de l'Estrée d'Agriculture, du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Pêcheries agiront comme partenaires. Cette soirée aura lieu à l'école St-Pierre de La Patrie, mercredi le 27 février à 17h45.

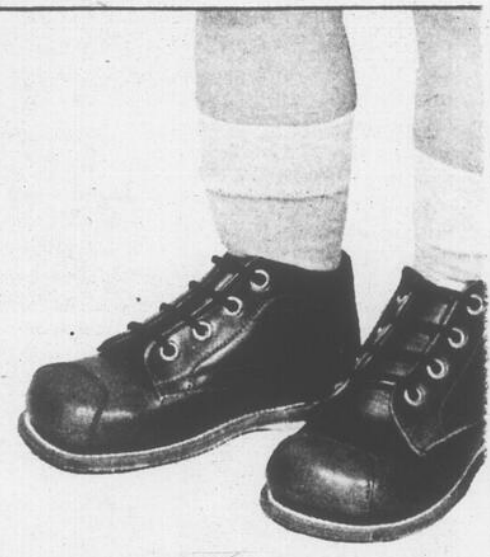
Notre-Dame des Bois

Félicitations à deux artisans de Notre-Dame-des-Bois, Michel Martin et Daniel Pépin qui ont exposé leurs oeuvres au Salon des Métiers d'Arts.

qu'il était en 1981 à 100% d'évaluation. Cette baisse du prix s'explique par l'entrave du rôle de la Nouvelle Génération qui hâterait sensiblement la valeur des biens immobiliers im-

Le budget municipal de Notre-Dame des Bois se chiffre, pour l'année 1982, à 118,023\$. Le taux de taxation est passé de 1,97%

Edith C. Jacques



Le bonheur, c'est le bruit des pas précipités des pieds d'enfants.

Et les vendeurs de chaussures pour enfants Bonnie Stuart peuvent faire en sorte que ce bruit résonne agréablement, des premiers pas hésitants à ceux des enfants de 9 ans.



Bonnie Stuart ne fabrique que des chaussures pour enfants... C'est un spécialiste canadien dans ce domaine. Et nous sommes aussi des spécialistes. Nous savons chausser les petits pieds et vous expliquer avec plaisir quels sont les avantages d'un support adéquat, d'un espace suffisant pour les orteils et tout autre détail important pour une bonne croissance des pieds de vos enfants. Les chaussures Bonnie Stuart et l'attention que nous apportons à l'essayage de ces chaussures feront que les petits pas de vos enfants résonneront joyeusement chez vous. Venez nous voir.

CHAUSSURES
BOLDUC ENR.
5249 FRONTENAC LAC-MÉGANTIC
583-0158

Membres de l'Entraide Économique de Frontenac

Dans le but de vous donner le maximum d'information sur le plan de relance et ses implications, les dirigeants et le personnel de votre Caisse seront heureux de vous recevoir à leurs locaux situés au 5137 rue Frontenac, Lac-Mégantic, les jeudis et vendredis soirs à partir de 7 heures P.M. à 9 heures P.M.

N'hésitez pas à venir vous informer nous vous attendons.

Ces soirées d'informations se tiendront le 4-5-11 et 12 février 1982.

Bienvenue à tous,
LA DIRECTION

Un dépôt de 500\$ sera exigé pour le raccordement aux services municipaux

• Tout propriétaire désirant un raccordement du service d'aqueduc et d'égout devra déposer un montant de 500\$ en plus de s'engager à défrayer entièrement les coûts d'installation des services;

• Toute nouvelle entrée d'aqueduc ou d'égout, de

même que toute réparation des anciennes entrées sur une propriété privée, sera entièrement à la charge du propriétaire, avec un dépôt de 250\$;

• Enfin, les propriétaires seront tenus de payer l'assistance des employés municipaux à 25\$ au tarif régulier, 50\$ au tarif

majoré de 50% et 75\$ lorsque les employés sont rémunérés au temps double.

Telles sont les plus importantes modifications contenues dans le règlement no 734, amendement le règlement régissant les services de l'a-

queduc et des égouts de la municipalité, et adopté lundi dernier par le conseil municipal de Lac-Mégantic.

En considération des coûts de plus en plus élevés des matériaux et de la main d'œuvre, la ville a convenu de se

responsabilités financières en augmentant la participation des contribuables à la mesure de leur capacité de payer.

Le règlement spécifie ainsi que "les raccordements d'aqueduc et d'égout sur le terrain privé devront être installés à six pieds de profondeur et que la municipalité ne saura être tenue responsable d'un raccordement gelé sur un terrain privé, se réservant ainsi le droit de charger les frais des

travaux au propriétaire." "Lorsqu'il est difficile d'établir si un raccordement est gelé sur le terrain de la ville ou sur le terrain du contribuable, les frais de dégelage seront alors répartis à raison de 50% chacun" spécifie l'article 4 du règlement.

Les taxes de services sont elles aussi haussées passant de 12,5\$ à 1,0\$ par unité de logement.

L'article 6-19 du règle-

ment 608 établit par ailleurs une nouvelle tarification pour la consommation d'eau aux compteurs. Dépassée la consommation de 100.000 gallons d'eau, un montant additionnel de 0,85 cents du mille gallons sera chargés aux entreprises, sauf dans le cas des industries manufacturières qui paieront 0,25 cents du mille gallons pour tout consommation dépassant le million de gallons annuellement.

Le conseil de ville adopte deux nouvelles taxes d'affaires

L'imposition de nouvelles taxes sur les activités économiques à l'intérieur de la ville de Lac-Mégantic, annoncée lors de la présentation du budget municipal pour l'année 1982, est entrée en vigueur le 18 janvier dernier par l'adoption de deux règlements municipaux, le règlement no 733 relatif à la taxe d'affaires et le règlement no 734 régissant l'émission de permis pour l'exercice d'une activité économique.

Toute activité économique, qu'elle soit de nature commerciale, industrielle ou de service, devient à ce jour grevée d'une taxe d'affaire équivalant à un pour cent (1%) de la valeur locative de la place d'affaires occupée plus un montant fixe de 50\$ pour l'émission d'un permis valide pour un an et délivré par le trésorier de la municipalité.

La ville se prévaut ainsi du pouvoir qu'elle avait de réglementer les commerces, industries et toute autre activité économique à l'intérieur du territoire sous sa juridiction: pouvoir qu'elle avait

limité jusqu'à maintenant à l'imposition d'une taxe d'affaires qui ne tenait pas compte des surfaces commerciales occupées.

Le permis pour l'exercice d'une activité économique touche d'égale façon les commerçants, industriels, professionnels, bureaux de services, artistes, colporteurs, distributeurs de circulaires et solliciteurs. Le montant de 50\$ servira à couvrir les frais administratifs reliés à la gestion du dossier du requérant.

Le règlement no 733, relatif à la taxe d'affaires, prévoit que l'occupant d'une place d'affaire a trente jours, à partir de la réception de son compte de taxe, pour s'en acquitter auprès du trésorier municipal, avant que des frais d'intérêt ne s'appliquent. Toute contravention au règlement rend le délinquant passible d'une amende ne dépassant pas 300\$ ou d'une peine d'emprisonnement d'au plus deux mois.

Le rôle des valeurs locatives a été déposé à l'Hôtel de Ville à l'automne 1981.

NOUVEAUX MARGUILLERS À AUDET

(DNC, E.C.) - En décembre dernier eut lieu à Audet l'élection de deux nouveaux marguilliers. Il s'agit de Mme Gérard Grégoire et de M. Jean-Marc Bureau. Ils succèdent à Mme Jean-Paul Béliveau et à M. Edmond Bilodeau.

Toutes nos félicitations aux nouveaux élus et nos remerciements les plus sincères à Mme Jean-Paul Béliveau et à M. Edmond Bilodeau pour tout le dévouement et les services qu'ils ont rendus à la paroisse.

Marguilliers à Courcelles

L'équipe de marguilliers de Courcelles accueille les deux nouveaux membres en '82. Il s'agit de Lucien Poulin et de Gervais Patry qui ont été nommés en remplacement de Messieurs Richard Roy et Grégoire Richard dont le mandat était expiré. Félicitations aux deux nouveaux marguilliers et des remerciements sincères pour le travail effectué par les marguilliers sortant.

CENTRAIDE-ESTRIE EN TOURNÉE D'INFORMATION À LAC-MÉGANTIC

Un porte-parole de Centraide-Estrie, M. Claude Forgues, sera de passage à Lac-Mégantic, le 3 février, afin de fournir aux organismes, groupes populaires et clubs sociaux, des informations sur les projets patronnés dans la région par Centraide-Estrie.

M. Forgues passera la journée au local du Comité des Services de Première Ligne de la région de Lac-Mégantic, au 2981 Agnès, où il rencontrera, dès 9h30 l'avant-midi, les groupes socio-culturels. En après-midi, le représentant de Centraide-Estrie souhaite échanger

avec les autres groupes populaires de la région avant de terminer sa tournée, en soirée, par les clubs sociaux.

Les groupes et organismes désireux de le rencontrer peuvent obtenir rendez-vous pour le 3 février en composant 583-4177.

VENTE COUVRE-PLANCHERS

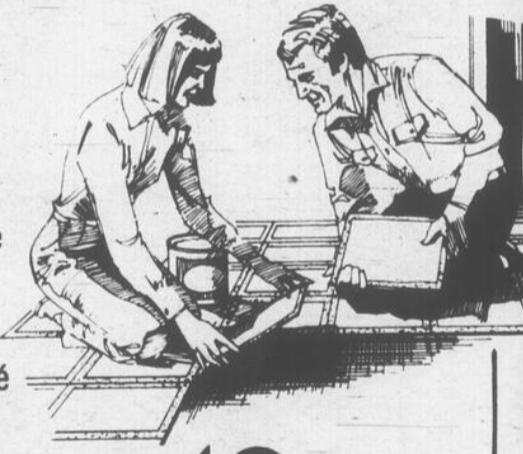
débuté mercredi le 20 janvier jusqu'au 30 janvier

Choix de

12 rouleaux de PRÉLART

\$ 4.59
verge carrée

\$ 5.49
mètre carré



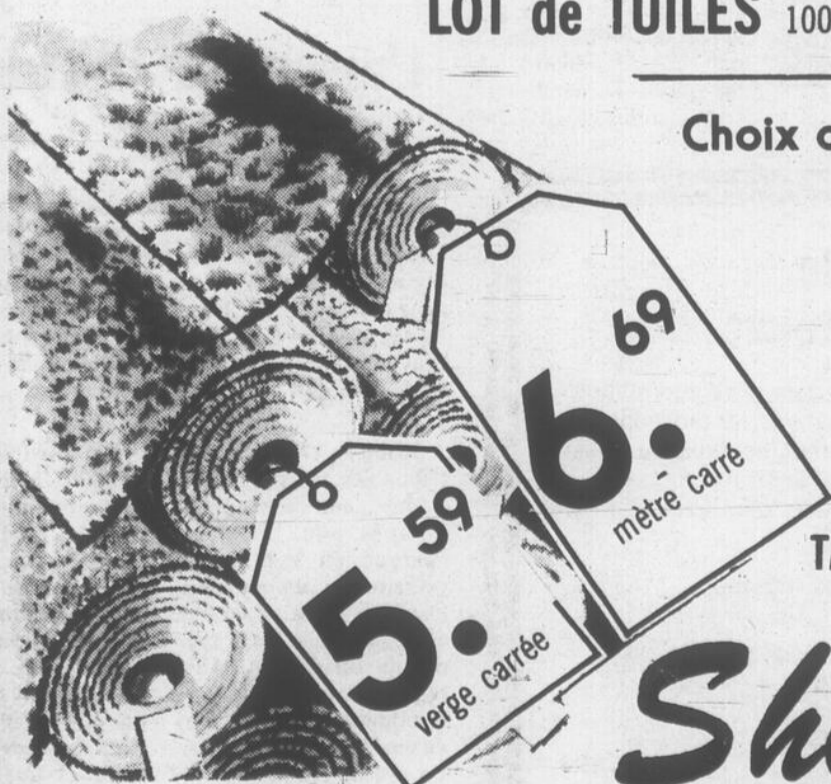
LOT de TUILES 100% vinyl à .49 pi. ca.

Choix de 50 rouleaux de TAPIS

22% de rabais sur TAPIS d'entrée commercial (Laize)

Shier Ltée

5200 rue Frontenac - LAC-MÉGANTIC - 583-2404



LES LIONS DE ST-ROMAIN



Photo du haut (gauche): le président actuel Dominique Champagne remettant au président fondateur Laval Lapointe une médaille de 5 ans d'assiduité parfaite au sein du club. Photo du bas (gauche): l'animateur Pierre Lapointe remettant au lion Jean-Guy Jacques une plaque-souvenir. Photo du haut (droite): l'un de ceux qui nous reçoivent au souper, Marcel St-Pierre. Photo du bas (droite): la lionette Yolande voulait cette photo (Yolande, tu peux la découper!).

De bonnes raisons de DONNER L'HEURE

L'an dernier le don de la valeur de votre heure a aidé à

- informer 308 nouveaux parents des capacités de leur enfant dans le cadre du programme "Parents-soutiens"
- intégrer 428 personnes déficientes mentales entre 15 et 25 ans dans des programmes "Jeunes Amis"
- aider individuellement 654 personnes déficientes mentales face à leur intégration dans la société dans le cadre du programme "Parrainage civique"
- offrir un appui à 47 associations locales pour déficients mentaux
- assister 7000 à 8000 parents et bénévoles
- favoriser l'entraide entre 330 personnes déficientes mentales pour la promotion de leurs besoins et la défense de leurs droits



53% des personnes handicapées ou 1 86 000 personnes déficientes mentales comptent sur votre heure

DONNEZ L'HEURE

Cette année, si vous remettez la valeur d'une heure de votre temps à un étudiant d'une école participante, l'école conservera la moitié de votre heure pour les activités scolaires de ses étudiants. Vous pouvez aussi remettre la valeur de votre heure à votre Caisse populaire ou d'économie Desjardins.



Association du Québec pour les déficients mentaux

Service de préparation au mariage à Lac-Mégantic

La semaine dernière, je vous expliquais le pourquoi du S.P.M. en quelques mots. Cette semaine, je vais vous donner un avant-goût des ateliers présentés lors d'une session de Préparation au Mariage. Le S.P.M. est une expérience personnelle et de couple à partir de ce que vous vivez pour entreprendre votre vie de couple, nous vous proposons les ateliers suivants que vous trouverez durant une session intensive de Préparation au Mariage.

A) Focus sur toi et moi: — Découverte de soi et de l'autre

B) Pleinement homme et femme — Prise de conscience des différences psychologiques de l'homme et de la femme.

C) Sexualité — Exploration du langage de nos cœurs et de nos corps pour en découvrir les richesses et les limites dans l'expression de notre amour.

D) Fécondité — Prise de conscience de ma capacité de créer tant sur le plan génital que social

E) Vivre ensemble — Prise de conscience globale du projet de vie à deux

F) Bâtir notre foyer — Argent - Travail - Fantaisie

G) Ensemble, vivre avec les autres:

Couples, société et qualité de vie - Informations - Aspect légal.

E) Un "OUI" devant la communauté

Prise de conscience de toute la dimension de l'engagement - Réflexion plus approfondie de la vie chrétienne.

Maintenant, vous avez un bon aperçu d'une session intensive. Nous vous offrons une session les 12-13 et 14 février 1982 et la date limite pour s'inscrire est le 1er février 1982. Une autre session intensive aura lieu le 30 avril, 1 et 2 mai. Pour inscription, Mme Laurette Nadeau, tél: 583-1218.

Service de Préparation au Mariage Lac-Mégantic par G.C.

L'Hebdo, une formule efficace pour savoir ce qui se passe dans son milieu

L'HEBDO, LE JOURNAL LE PLUS PRES DE VOUS

LES HEBDOS RÉGIONAUX

IMMATRICULATION 1982

RENOUVELEZ EN 3 MINUTES PAR LA POSTE!

Cela ne vous demandera que 3 minutes de votre temps... et vous recevrez votre vignette orange chez-vous, bien au chaud!

Postez votre demande avant le 28 février 1982!

Cette année, évitez les déplacements et les files d'attente: effectuez votre demande de renouvellement par la poste!

Faites-le aujourd'hui!

Lisez attentivement le dépliant qui accompagne votre demande de renouvellement et remplissez le formulaire. Prenez garde de ne pas déchirer ou détacher le certificat d'immatriculation (section jaune) attaché à votre demande de renouvellement; ce qui entraînerait la non validité de votre demande.

Puis retournez le tout - votre formulaire au complet - par la poste... les frais de poste sont payés par la Régie.

Régie de l'assurance automobile du Québec

Santé et chiropratique

ARTHROSE et CHIROPATRIQUE

L'arthrose se produit par des atteintes articulaires douloureuses, déformantes, non inflammatoires; elle est caractérisée par ses lésions anatomiques qui frappent d'une part le cartilage qui se fissure puis s'ulcère, et d'autre part l'os qui se condense et forme des ostéophytes (les becs de perroquets du langage commun). Ces altérations sont bien objectivées par radiographie.

On admet actuellement que les lésions de l'arthrose débutent dans le cartilage et que les altérations osseuses sont secondaires.

L'étiologie, l'origine, de l'arthrose demeure inconnue, mais les facteurs héréditaires, métaboliques, endocriniens et vasculaires paraissent hypothétiques et peu importants. Par contre la sénescence et les influences mécaniques jouent un rôle primordial.

L'âge n'est pas la cause de l'arthrose, car les vieillards ne sont pas tous des arthrosiques, mais il n'en reste pas moins que l'âge est un facteur étiologique important parce que la fréquence de l'arthrose augmente avec l'âge et que des travaux récents semblent montrer des altérations microscopiques et biochimiques du cartilage apparemment normal du sujet âgé.

Les facteurs mécaniques jouent un rôle essentiel: de nombreuses expériences chez l'animal, en soumettant le cartilage à des hyperpressions cycliques ont réalisé des arthroses identiques à celle de l'homme.

Lorsque la fonction mécanique de notre colonne vertébrale n'est plus remplie harmonieusement, apparaît un déséquilibre fonctionnel entraînant une surcharge de certaines articulations; si ces dernières ne sont pas libérées au plus tôt de cette surcharge mécanique, des altérations du cartilage vont se produire, conduisant inéluctablement à l'installation d'une arthrose.

L'on pourrait ici citer de nombreux exemples: combien d'arthroses cervicales ont pour origine lointaine un traumatisme, accident d'automobile ou autre, ayant entraîné un trouble de la fonction mécanique rachidienne, n'ayant jamais été convenablement soigné. Combien d'arthroses lombaires sont liées à une sollicitation quotidienne exagérée rendue nécessaire par certaines activités (la terre, le bâtiment...) tout ceci, sans que jamais l'on ne s'en occupe préventivement.

Le rôle du chiropraticien est d'identifier la ou les articulations vertébrales à l'origine du trouble fonctionnel, et d'apporter par ses corrections manuelles le rétablissement d'une fonction harmonieuse en rééquilibrant les contraintes concernées.

Alors à la question que l'on nous pose souvent: que pensez-vous faire pour l'arthrose? La réponse est: beaucoup.

Tout d'abord aider à la prévenir en veillant par des contrôles périodiques au bon fonctionnement des articulations.

Ensuite, sur des lésions déjà installées, freiner leur évolution en améliorant le rendement mécanique et en évitant ainsi la dégradation trop rapide du cartilage articulaire.

Le chiropraticien est également habilité à compléter son traitement par des conseils divers (hygiène de vie, activités physiques, diététique...)

Le mot arthrose ne doit donc pas entraîner une attitude de résignation mais au contraire faire naître le désir et la volonté de s'occuper de soi-même avec efficacité.

Guy Lajeunesse, d.c.

CENTRE DE L'AUTO de Lac-Mégantic enr.

SPECIALITES: pare-brise et vitre toit de vinyle, couverture, rembourrage, nettoyage intérieur, fenêtre de Van, cirage de voiture. Avons pare-brise tous modèles pour toutes marques de voiture.

3629 LASALLE 583-4784
LAC-MEGANTIC (édifice Quirion Transport)



ASSURANCES

FORTIN, GAGNON & LEBRUN inc.



JEAN-CLAUDE GAGNON
courtier d'A.A.



GERARD FORTIN
courtier d'A.A.



MICHEL PLANTE
Courtier d'A. Ass.



JEAN GAGNON
courtier d'A. Ass.

AUTOMOBILE — INCENDIE — [résidentiel et commercial]
VOL — RESPONSABILITE et... VIE

4138 rue Laval nord
LAC-MEGANTIC

583-1208



BILAN de la semaine

La chaussée glissante a été à l'origine de nombreux accrochages sur les routes de la région au cours des derniers jours.

(Courcelles) - Un véhicule automobile a sectionné un poteau de l'Hydro-Québec dans le centre du village de Courcelles, le 9 janvier, à la suite d'une perte de contrôle sur la chaussée glissante. Le conducteur de la Chrysler '76 n'a cependant pas été blessé. Les dommages au véhicule sont d'environ 400\$. Quelques temps plus tard, deux véhicules entraient en collision sur la rue Principale, après que l'un d'eux ait dérapé sur la glace. Les deux véhicules, une Datsun '75 et une Mercury '77, ont été endommagés pour environ 300\$.

(St-Gédéon) - Le même jour, à St-Gédéon, un véhicule stationné dans une cour d'hôtel a été endommagé lorsqu'un deuxième véhicule a dérapé sur la neige, le heurtant au passage. La Pontiac '80 et l'International Scout '78 ont subi des dommages évalués à 800\$.

(Lambton) - L'état de la chaussée n'était guère mieux à Lambton, où deux véhicules ont été impliqués dans un accrochage sur la route 263, en face de l'Hôtel "La Source Argentée". Un véhicule a dérapé pour aller s'immobiliser dans un autre stationné en bordure de la route. Les dommages s'élevaient à plus de \$2000.

(Audet) - Une automobile a heurté l'arrière d'un camion-remorque qui faisait marche arrière sur la route 204, s'infligeant des dommages matériels de plus de 2000\$. Le conducteur de la Chevrolet '76 n'a pu freiner à temps pour éviter l'obstacle qui se dressait de-

vant lui. Le camion n'a subi aucun dommage.

(Nantes) - Autre collision, le 11 janvier, cette fois à l'intersection de la route 161 et du rang X de Nantes où un véhicule, qui ralentissait, a été heurté par l'arrière par un autre véhicule qui était à la merci de la chaussée glissante. Les dommages à la carrosserie s'élevaient à 1,500\$ sur les deux autos.

Votre député vous parle...



Chers amis,

En tant que Québécois, nous devons faire face à ce mauvais contexte économique qui prévaut aussi chez nous que pour l'ensemble des pays industrialisés. Nous, au Québec, il faut relever un déficit de taille afin de relancer l'économie et s'assurer que cette relance se poursuivra tout au long des prochaines décennies.

Pour ce faire, le Québec a besoin de diversifier sa structure industrielle qui est trop axée sur le secteur mou tel que: le textile, le vêtement, la chaussure. Nous avons besoin d'attirer chez nous des industries de pointe et, enfin, nous nous devons d'augmenter notre productivité dans des secteurs clés tels que les pâtes et papiers. Nous étions, auparavant, la principale productrice dans ce domaine, mais malheureusement aujourd'hui la Colombie Britannique se classe bonne première.

Il faut encore attirer au Québec, comme je vous l'ai mentionné, les industries de pointe, ne serait-ce que pour aller chercher notre quote part des retombées des avions chasseurs F-18 et des 476 millions \$ que consacrera d'ici 1985, le gouvernement Fédéral dans son programme spatial Canadien. On se souviendra que lors du lancement de la dernière navette spatiale aux Etats-Unis, nous avons fait l'expérience d'un bras télémanipulateur qui était de fabrication canadienne; il avait été construit au Québec, plus précisément à Ste-Anne de Bellevue en banlieue de Montréal, par la compagnie Spar.

Il faut également améliorer nos relations de travail au Québec, qui se classe parmi les pires au Canada; 60% plus de

(Lac Orignal) - Un camion Dodge '74 qui s'affairait au déblaiement du chemin du Lac Orignal a accidentellement heurté un véhicule sur la route.

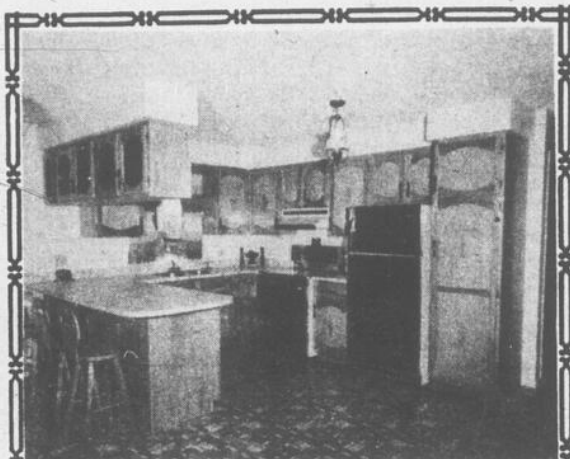
(Courcelles) - Et enfin, un automobiliste a totalement couché sur le côté un panneau de signalisation de voie ferrée le long de la rue Principale, à Courcelles, jeudi dernier. Le conducteur a soudain aperçu une falaise de neige en travers de la route, laissée par la charrie d'une locomotive, et a dérapé en voulant freiner. Le conducteur n'a pas été blessé, mais son véhicule a été sérieusement endommagé.

vailleurs nous avons quand même 30% plus de grèves.

Autre phénomène important sur le plan démographique, le Québec se retrouve avec une perte nette à chaque année d'environ 33,000 Québécois, qui quittent la province pour immigrer surtout dans les provinces de l'Ouest. Ces 33,000 Québécois sont surtout des travailleurs qui vont enrichir, avec leurs impôts et leurs taxes, d'autres provinces canadiennes et priver par le fait même le Québec d'un revenu subs-

tantiel. Nous ne pouvons certes pas blâmer ces Québécois, puisqu'il s'agit dans plusieurs cas, pour eux, d'avoir ce droit de travailler ou de devenir tout simplement des assistés sociaux québécois. Comme vous pouvez le constater, le déficit est de taille. Nous nous devons, par les moyens que nous avons à notre disposition, tenter, même si ça semble difficile, de le relever.

Votre représentant à l'Assemblée Nationale du Québec
Fabien Bélanger M.A.N.



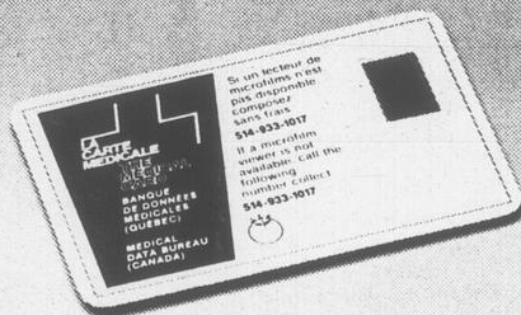
ARMOIRES DE CUISINE, différents modèles
Bahuts - Vanités - Meubles
aussé distributeur des fenêtres UNIK de tous genres

MENUISERIE MEGANTIC enr.

Yvon Piché, propriétaire

3953 rue Québec Centrale Tél.: 583-4747 [le jour]
583-4310 [le soir]

Cette carte pourrait sauver votre vie



La Carte Médicale le système d'information d'urgence le plus perfectionné au monde.

La Carte Médicale: 4 services en 1

1. Une carte d'identité laminée en plastique format portefeuille
2. Un microfilm contenant des renseignements essentiels en cas d'urgence
 - allergies
 - plus proches parents
 - passé médical et personnel
 - autorisation pour premiers secours
 - autorisation pour chirurgie
 - groupe sanguin et autres renseignements pertinents
3. Service téléphonique d'urgence sans frais 24 heures par jour à travers le monde
4. Auto-collant pour le portefeuille, la voiture, la motocyclette, la motoneige, le camion ou le casque de sécurité.

Remplir et retourner en joignant un chèque ou mandat-poste à l'ordre de



BANQUE DE DONNÉES MÉDICALES
2275 rue Laurier est
Montréal, Québec H2H 2N8

- ___ Abonnement individuel \$18. pour 3 ans
- ___ Abonnement familial \$36. pour 3 ans
- ___ Nombre de membres dans la famille

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code postal _____ Tél. _____
Date _____ Signature _____

**UN PROPRIO
MILLE FOIS
PLUS PRÉSENT.**

provibec

Prix en vigueur du mercredi le 27 janvier 1982 jusqu'à la fermeture samedi le 30 janvier 1982.



LES PRIX CONFIANCE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

- BIFTECK DE RONDE**
- 4.59** kg BOEUF CANADA CAT. A 2.08 lb
- 5.91** kg BIFTECK OU ROSBIF DE
POINTE DE SURLONGE
BOEUF CANADA CAT. A 2.68 lb
- 4.59** kg ROSBIF DE GROUPE
coupe extérieure
BOEUF CANADA CAT. A 2.08 lb

- 2.60** kg BOLOGNE PROVIGO
ordinaire ou ciré
tranché ou morceau 1.18 lb
- 3.48** kg CÔTES LEVÉES DE PORC
frais ou décongelé 1.58 lb
- 3.92** kg FILET DE MORUE
surgelé kg 1.78 lb
- 2.38** BOEUF FUMÉ TRANCHÉ
COORSH
emb. 4 x 50 g ch.
- 1.25** JUS D'ORANGES
McCain
surgelé cont. 12 1/2 on.
- .77** PAPIER-MOUCHOIRS
FACELLE ROYALE amande,
blanc ou jaune bte 100 tr
- 2.69** SHAMPOING pour CHEVEUX
HEAD & SHOULDER
lotion cont. 250 ml
- 3.89** RINCE-BOUCHE
SCOPE
bout. 1 litre
- 1.99** NOURRITURE pour CHIENS
CHUM
boeuf bte 25 on.
- 1.29** ESSUIE-TOUT
KLEENEX BOUTIQUE
imprimé 2 roul.
- 1.19** EAU DE JAVEL
MIX-O
cont. 128 on.
- 2.99** ASSOUPLISSANT
DOWNY
cont. 2 litres
- 7.69** DÉTERGENT EN POUDRE
SUNLIGHT
bte 4,8 kg
- 1.59** SAVON de TOILETTE DIAL
de bain, amande, blanc
ou bleu ciel 3 pains

- 5.91** kg BIFTECK INTÉRIEURE
DE RONDE
Boeuf Canada Cat. A 2.68 lb
- 5.47** kg BOEUF HACHÉ MAIGRE
2.48 lb
- 2.18** BACON sans couenne
MAPLE LEAF épais, ordinaire
ou soupçon d'érable emb. de 500 g ch.
- 2.82** SAUCISSE PORC et BOEUF
ROYAL kg 1.28 lb
- 3.29** CAFÉ INSTANTANÉ
MAXIM
séché à froid pot 4 on.
- 1.69** CHOCOLAT CHAUD CARNATION
riche, lait ou guimauve
bte 10 env.
- 1.79** CROUSTILLES YUM YUM
régulières ou b.b.q.
sac 400 g
- 2.29** BISCUITS DAVID
tartes aux fraises
emb. 600 g
- 1.19** BISCUITS TENDRES
CHRISTIE
sav. variées emb. 250 g
- 1.29** BISCUITS SODA
CHRISTIE/PREMIUM PLUS
bte 400 g sachets

- 1.00** SOUPE HABITANT
saveurs variées
bte 8 on.
- 2.69** CONFITURE HABITANT
fraises ou framboises
pot 750 ml
- 1.39** CÉRÉALES KELLOGG'S
flocons de maïs
bte 675 g

- 1.39** Oranges Sunkist Navel
des É.-U.
grosneur 113 douz.
- .45** AVOCATS frais
de Calif.
grosneur 32 ch.
- .26** RUTABAGA frais
Qué.
Canada #1
kg .12 lb
- .95** OIGNONS JAUNES
du Qué.
Canada #1 sac 5 lb
- 1.74** POMMES Granny Smith
Imp. de France
Canada de Fantiasie
gr. 125 kg .79 lb

- 1.59** MARGARINE MOLLE
LACTANTIA
bol 907 g
- 1.00** JUS DE TOMATES
HEINZ
fantaisie bte 19 on.
- 2.69** PAPIER HYGIÉNIQUE
FACELLE ROYALE amande,
blanc ou jaune 8 roul.
- 1.09** SAUCE pour CÔTES LEVÉES
douce, médium ou forte
V-H bout. 12 on.
- 5.99** CAFÉ INSTANTANÉ
MAXWELL HOUSE
pot 10 on.
- 2.39** CAFÉ MOULU
RED ROSE
régulier sac 1 lb
- 1.19** NECTAR DE PRUNEAUX
DEL MONTE
cont. 24 on.
- 1.59** SAUMON ROSE
CLOVER LEAF
bte 7 3/4 on.

Lac-Mégantic
**CLOUTIER
& FILS**
6354 rue Salaberry
583-2332

Scotstown
**GÉRARD
DÉSILETS**
657-4955
WOBURN

**MARCHÉ
CHARLES
DRAPEAU**
544-4882

DÉCÈS

BEDARD Noé, domicilié à Lambton, décédé le 19 janvier à l'âge de 79 ans et 6 mois; il était l'époux de dame Bertha Dostie.

NADEAU Gaston, domicilié à Brossard, décédé le 11 janvier à l'âge de 56 ans; il était l'époux de dame Lise Bilodeau, autrefois de Lac-Mégantic.

LAC-MÉGANTIC

M. Georges Quirion



Le 17 décembre 1981 décédait à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic à l'âge de 76 ans et 10 mois M. Georges Quirion époux de feu dame Anne-Marie Nadeau.

Il laisse pour pleurer sa perte ses enfants Wilbrod, Esthelle et Herman Quirion ainsi que son amie Mlle Charlyne Nadeau; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Josaphat Quirion (Mélanie Quirion) de St-Gédéon, M. et Mme Dorila Quirion (Thérèse Fortin) de Courville, Mme Alfred Beaudoin (Obélia) de Lac-Mégantic, Mme Rose-Aimée Quirion de Lac-Mégantic,

Mme Patrick Quirion (Emilienne Tanguay) de Lac-Mégantic, M. et Mme Antoine Nadeau (Caroline Gilbert) de St-Gédéon; M. et Mme Lorenzo Nadeau (Victoria Poulin) de St-Martin. Ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Notre-Dame de Fatima le 19 décembre 1981. Le service funèbre a été célébré par M. le chanoine Lucien Boulé, curé de la paroisse.

Le cercueil était porté par MM. Jean-Noël Nadeau, Clément Nadeau, Michel Pépin, Jacques Quirion, Jacques Forest et Réjean Boulanger.

Les offrandes ont été recueillies par Jacques Quirion et Réjean Boulanger.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

REMERCIEMENTS PRIERE AU ST-ESPRIT

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée.

L.G.

REMERCIEMENTS PRIERE AU ST-ESPRIT

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée.

L.B.

LAC-MÉGANTIC

M. Léandre Roy



Provost de Magog, Mme Jos Arguin de Lac-Mégantic.

Les funérailles se sont déroulées en l'église de Ste-Agnès.

Le service a été célébré par M. l'abbé Germain Lavallée assisté de MM. les abbés Charles-

BROSSARD

M. Gaston Nadeau

Le 11 janvier 1982 décédait subitement à son domicile, M. Gaston Nadeau à l'âge de 56 ans. Il demeurait à Brossard.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse née dame Lise Bilodeau; sa fille Sophie de Brossard;

ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Armand Nadeau de Ste-Foy, M. et Mme Guy Nadeau de Lac-Mégantic, Mme Françoise Gobeil de Longueil, M. et Mme Edmond Briand (Rita) de Nashua, N.-H., Mme Lucette Nadeau de Limoilou, M. et Mme Gérard Gobeil (Estelle) de Marathon, Ont., M. et Mme Nap. Dugas (Pierrette) de Limoilou, M. et Mme Jean-Paul Bilodeau de Lac-Mégantic, M. et Mme Raoul Bilodeau de Lac-Mégantic, M. Marcel Bilodeau de Lac-Mégantic, Mme Ruth Bilodeau de Lac-Mégantic, M. et Mme Jean-Guy Quirion (Marguerite) de Lac-Mégantic, M. et Mme André

Brissou (Suzanne) de Lac-Mégantic, M. et Mme Brian Hutchings (Cécile) de Cold Lake, Alta, Mme Pierrette Bilodeau de Sherbrooke, Mme Juliette Gosselin de Sherbrooke, Mme Georgette Bilodeau de Sherbrooke, Mlle Denise Bilodeau de Sherbrooke, Mlle Florence Bilodeau de Québec; sa belle-mère Mme Achille Bilodeau de Lac-Mégantic et M. Aristide Poulin de Lac-Mégantic; son oncle M. Alphonse Bédard de Lac-Mégantic. Ainsi que plusieurs parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de Ste-Agnès le 16 janvier 1982. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Germain Lavallée.

La dépouille mortelle a été incinérée mardi le 12 janvier à Longueil.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

REMERCIEMENTS PRIERE AU ST-ESPRIT

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée.

S.L.

Henri Doyle et Laurent Paré. L'homélie bien touchante par M. l'abbé Lavallée.

Le cercueil était porté par ses petits-fils: Michel Nolet, Robert Nolet, Gilles Leclerc, Claude Bussières, André et René Martel.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

M. Narcisse Bolduc

Dans le rapport du décès de M. Narcisse Bolduc, le nom de sa belle-sœur Mme Antonia Bolduc de Montréal, a été omis dans la liste des

personnes que le regretté disparu laissait dans le deuil.

La dépouille mortelle sera inhumée au cimetière de St-Jean Vianney.

Mouvement Foi et Lumière

Le mouvement Foi et Lumière est né d'un pèlerinage à Lourdes en 1971. Cette démarche était destinée à aider les personnes blessées d'un handicap mental, à trouver leur véritable place au cœur de l'Eglise. Jésus ne les aime-t-il pas avec prédilection et n'ont-elles pas le droit de trouver ce même amour dans l'Eglise? Pour que ce pèlerinage ne soit pas un "feu de paille", un événement sans lendemain, il fallait, pour y participer être constitué en communauté, regroupant des personnes blessées dans leur intelligence, des parents et des amis particulièrement des jeunes.

A la suite du pèlerinage - qui fut un temps de grâce pour tous - de nombreuses communautés à travers le monde ont voulu maintenir et approfondir leur vie. C'est ainsi que Foi et Lumière est vraiment né à Lourdes et il a sa vocation propre dans la société et dans l'Eglise.

Foi et Lumière est un mouvement communautaire. Au cœur de ces communautés, se trouvent les personnes blessées par un handicap mental plus ou moins grave; elles sont entourées de leurs parents et d'amis, particulièrement des jeunes. Les membres se rencontrent à intervalle régulier et créent entre eux des liens de plus en plus profonds, par le partage de leurs difficultés et de leur espérance, par des temps de fête, par la prière et la célébration de l'Eucharistie. Par l'amitié faite de tendresse et de fidélité, on devient l'un pour l'autre signe de l'amour de Dieu... (à suivre).

La prochaine rencontre aura lieu samedi le 6 février à 14h00 au sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima de Lac-Mégantic.

Mouvement Foi et Lumière

Marguilliers

Sous ce titre la semaine dernière, nous vous donnions les résultats de l'assemblée publique du 10 janvier qui se tenait en la paroisse St-Jean Vianney au cours de laquelle il y avait eu élections des nouveaux marguilliers.

Les nouveaux élus sont: Mme Carmen Bédard et M. Raymond Grondin (et non Mme Raymond Grondin tel que publié)

REMERCIEMENTS PRIERE AU ST-ESPRIT

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée.

S.M.

GRANIT ISABEL inc.

monuments funéraires
granit canadien et importé

entièrement fabriqués et livrés à l'atelier à Ste-Cécile
Installation partout au Québec

Fernand Isabelle, président
Ste-Cécile

30 ans d'expérience
tél.: rés. 583-2579

Mme Laurette Fortier, représentante pour la région,
tél.: 583-2554 — Permis no 100-951

Granit canadien et importé
Équipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carving)
Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré



PRIX TRÈS RAISONNABLES
Pour un dernier hommage à vos chers disparus consultez

LES GRANITS APPALACHES inc.
(Anc. Monuments Funéraires de St-Samuel av.)
TEL.: ATELIER (819) 549-2002

JACQUES BEAUDOIN REPRESENTANT
Tél.: (819) 549-2081
Permis de vendeur no 105 127

EN CAS DE DÉCÈS
à l'extérieur du Québec

Communiquez avec
JACQUES & FRÈRES inc.
3778 Québec Central — Lac-Mégantic
Composez à frais vus:
1 [819] 583-0444

SERVICES FUNÉRAIRES
... PRIX CONVENANT A TOUS...

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE

Mme Ovide Paré remercie très sincèrement toutes les personnes qui de quelques manières que ce soit, lui ont témoigné de la sympathie soit par des offrandes, fleurs, visites au salon, assistance aux funérailles, lors du décès de

MONSIEUR OVIDE PARÉ
survenu le 31 décembre 1981
à l'âge de 78 ans.

On est prié de considérer ces remerciements comme personnels.



300 000 QUESTIONS

UNE SEULE BONNE RÉPONSE:

LA RELANCE

Comme vous peut-être, plusieurs de nos 300 000 membres se posent des questions.

La seule réponse, finalement, c'est la solution que nous proposons le 14 février à nos membres: le Plan de relance, contenu dans la loi 40 votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

C'est en continuant les affaires avec le Plan de relance qu'on peut le mieux protéger l'argent des membres et maintenir les 60 000 emplois des PME qui comptent sur l'Entraide économique.

Vos épargnes sont garanties.

La majeure partie de votre argent deviendra des dépôts à terme assurés en vertu de la loi sur l'assurance-dépôts du Québec. Et vos intérêts vont continuer de s'accumuler.



Vous êtes copropriétaire. L'autre partie de votre argent vous rendra copropriétaire d'une des plus importantes et des plus solides institutions financières chez nous. D'ailleurs, l'Entraide a déjà investi plus de 2\$ milliards à l'échelle du Québec.

De plus, vous aurez droit à une partie des 90\$ millions que le gouvernement du Québec s'est engagé à accorder à l'Entraide en vertu des lois fiscales.

C'est votre argent, informez-vous!

Adressez-vous à votre caisse locale! On vous expliquera en détail le Plan de relance sur lequel vous voterez le 14 février.

On vous dira quels sont les avantages pour vous. Il y va de votre propre intérêt et de celui de votre région.

L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE

PLUS SOLIDE QUE JAMAIS

LES CINQ MAISONS DE L'AÉROPORT SERONT MISES EN VENTE



Les méganticois pourront bientôt présenter des offres à la ville pour l'acquisition de l'une ou l'autre de ces cinq maisons unifamiliales situées à l'entrée de l'aéroport municipal.

La ville de Lac-Mégantie procédera bientôt par appel d'offres à la vente des cinq maisons unifamiliales sises sur le chemin d'accès à l'aéroport municipal.

qu'elle a acquises du ministère canadien des Transports il y a une douzaine d'années.

Bien qu'elles rapportent un modeste loyer,

sans trop nécessiter de frais d'entretien, la ville préfère vendre les maisons dès cette année avant d'avoir à investir dans des renovations

trop coûteuses.

Mais avant de permettre aux citoyens d'y aller de leurs soumissions, la ville de Lac-Mégantie

Chauffage à plein régime

Le froid provoque des débuts d'incendies

Les systèmes de chauffage ont été mis à rude épreuve au cours de la vague de froid qui a persisté ces derniers jours et le Service des Incendies de la région de Lac-Mégantie a dû intervenir à quatre reprises, en l'espace de cinq jours, pour contrôler des débuts d'incendies dans des tuyaux de cheminées.

Les incidents, tous provoqués par le surchauffement des systèmes de combustion, se sont produits, d'abord au 3774 de la rue Joliette, le 17 janvier; ensuite, le 18, dans une résidence secondaire du Chemin de Woburn, pour se répéter le 20 janvier au 3071 de la rue Cousineau, en fin d'après-midi.

Le feu a, par ailleurs, causé de légers dommages au 3006 de la rue d'Orsennens, alors que les flammes d'un feu de foyer se sont propagées à une tablette de bois surplombant le foyer, obligeant les sapeurs-pompiers à enlever quelques

pierres pour mieux circonscrire le début d'incendie. Des dommages à la propriété ont également été causés par l'eau et la fumée.

Devant cet état de fait, le chef de la brigade des policiers-pompiers, M. Raoul Perron, tient à rappeler au public la nécessité d'une bonne inspection

des cheminées et des systèmes de chauffage qui sont mis à forte contribution au cours des deux mois les plus durs de l'hiver. Une mise au point de quelques minutes peut éviter un début d'incendie qui risquerait de dégénérer en un incendie majeur.

M. Perron suggère aux

propriétaires de faire appel à des ramoneurs de métier pour nettoyer leur cheminée. Pour les citoyens qui désireraient faire eux-mêmes cette opération, la Sûreté Municipale met à leur disposition l'équipement de ramonage qu'il suffit de réclamer au poste de la Sûreté Municipale, sur le Boulevard Stearns.

Atelier de construction de "Mangeoires d'oiseaux"

DNC (T.J.D.) Le club de conservation Chasse et Pêche "Verts Sommets Inc." a présenté un atelier de construction de "Mangeoires d'oiseaux", le 10 janvier à la Salle de l'École Trois Cantons à St-Isidore d'Auckland à 13 heures, pour les jeunes de 9 à 99 ans. Une trentaine de personnes ont participé à cet

atelier, malgré le froid glacial de ce beau dimanche après-midi. Chacun a construit sa mangeoire d'oiseaux, à partir de bûches de gras, de morceaux de suif suspendus, grains, etc. Il y a eu présentation de nourriture, de matières grasses pour l'hiver. Des diapositives ont été présentées! Des feuil-

lets donnant des trucs de toutes sortes ont été offerts.

Le gagnant du livre "Les oiseaux du Québec" fut gagné par M. Jean-Marie Labbé de St-Isidore.

Les organisateurs remercient tous ceux qui ont bien voulu participer à cette activité et les invitent venir vivre une autre expérience, au printemps, en plein air.

Les Membres du Club de Conservation de Chasse et Pêche "Verts Sommets" dont le président est M. Denis Lemire de St-Isidore méritent des félicitations pour cette initiative.

AVIS À NOS MEMBRES

Concernant:

Le jugement rendu dans l'affaire "Forest" et des articles parus à cet effet, les Administrateurs de la CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE FRONTENAC, par résolution du 14 janvier 1982, ont décidé de porter ledit jugement en appel.

Embellissez votre quartier. Faites-en le tour.



Correction des faits et commentaires

RE: Affaire Forest vs Caisse d'Entraide Économique de Frontenac

Depuis le moratoire (consensus d'application de l'article 31 de la loi), aucun remboursement de capital-social n'a été effectué à qui que ce soit par la Caisse d'Entraide Économique de Frontenac.

Il est erroné, inexact et faux d'affirmer que des remboursements de capital-social de l'ordre de \$12,000.00 pour le mois de novembre 1981 et de \$19,000.00 pour le mois d'octobre 1981 ont été payés.

Seuls les intérêts versés au 31 mai 1981 dans les comptes de capital, ont pu faire l'objet de retraits par ceux qui en ont fait la demande, de sorte que les montants effectivement retirés ne correspondent qu'à des intérêts.

Au stade actuel, il nous semblait essentiel de faire cette mise au point pour en informer nos membres.

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE FRONTENAC

doit obtenir le feu vert de Transport-Canada qui, au moment du transfert des titres de propriété, s'était réservé le droit d'é-

tre le premier acheteur si le nouveau propriétaire venait qu'à s'en départir. La demande d'autorisation de pouvoir disposer

de ces terrains a été formulée la semaine dernière et il est peu probable que le ministère s'oppose à la vente.

ANNONCE

L'OFFICIEL DE LA PUBLICITÉ

AU QUÉBEC ÉDITION 1982

EST MAINTENANT DISPONIBLE

2e édition entièrement remise à jour

- toutes les lois fédérales et provinciales sur la publicité
- loi sur la protection du consommateur
- tous les tarifs de tous les médias
- les relations publiques
- les salons et expositions
- toutes les agences avec personnel et clientèle
- des centaines de fournisseurs spécialisés dans tous les domaines
- des milliers d'informations utiles
- près de 700 pages
- solide reliure bibliothèque

Tirez le maximum de votre publicité Commandez votre exemplaire aujourd'hui!

Veuillez nous faire parvenir _____ exemplaire(s)
de L'Officiel de la Publicité au Québec
au prix unitaire de \$60.00 (plus \$3.00
pour frais de manutention et d'affranchissement)
Allouez un délai de 2 semaines pour la livraison

COMPAGNIE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

PAR _____ FONCTION _____

SIGNATURE AUTORISÉE _____

PAIEMENT INCLUS FACTUREZ-NOUS S.V.P.

Faire parvenir à:
AGENCE GÉNÉRALE D'ÉDITIONS PROFESSIONNELLES INC.
2355, rue Marin, Brossard, Québec J4Y 1K7 (514) 678-5697